

# L'ÉCHO DU KÉPI

Bulletin d'information de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie



[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)



**CYNOPHILE**  
Précieux nez

## DOSSIER SPECIAL RENNES

- Parcours
- Mobilisation
- Focus



**INAUGURATION**  
du nouveau bureau  
de l'AAMFG de RENNES



# SOMMAIRE



■ ÉDITO de la Présidente .....	3
■ L'AAMFG - Cérémonie d'adieu aux armes .....	4
■ L'AAMFG - Départ de la 118 <sup>e</sup> promotion .....	6
■ Manuel Valls attend beaucoup de la gendarmerie .....	8
■ Hommage aux 3 gendarmes tués dans le massif du Mont-blanc .....	10
■ Villefranche-de-Lauragais .....	12
■ Bretagne .....	13
■ Départ du Cdt de gendarmerie de Bretagne .....	14
■ ZOOM RÉGIONAL : BRETAGNE	
Parcours : général Alain Giorgis .....	16
A méditer : une mère du Morbihan sauvée... ..	17
La Bretagne : panorama .....	18
La RG Bretagne : quelques chiffres .....	21
Portes Ouvertes : liens population .....	22
Cynophiles : précieux nez... ..	24
Parcours : général Jean-Robert Bauquis .....	25
Retour sur la mobilisation : théorie, réalité, bilan .....	26
En passant par la BN de Lézardrieux .....	28
Pêle-Mêle .....	29
Bureaux régionaux : inauguration - Rennes .....	30
Focus : l'UAMJ de St-Malo .....	33
■ FAMILLE /LOGEMENT/ AVENIR	
Bon à savoir : l'ère du numérique .....	35
Immobilier : iniquité .....	37
Pour ou contre : enfant et téléphone portable ? .....	41
Résistances aux changements : La Gendarmerie au 21 <sup>ème</sup> siècle : progressiste ou passéiste ? .....	43
Brèves bretonnes .... au fil du numéro	
■ NOUS CONTACTER .....	46
■ BULLETIN D'ADHÉSION .....	48

Edition 2013 - Revue de  
L'ASSOCIATION D'AIDE AUX  
MEMBRES ET FAMILLES DE  
LA GENDARMERIE  
siège social : BP 9  
23210 BENEVENT-L'ABBAYE

Conception  
ÉDITIONS MÉDITERRANÉE  
350, avenue du Prado 13008 Marseille  
Tél. 04 91 16 73 60 | Fax 04 91 71 37 87  
Email : [editions-mediterranee@orange.fr](mailto:editions-mediterranee@orange.fr)

Impression  
MEDIA PRINT



ZAC St Martin 23, rue Benjamin Franklin  
84120 PERTUIS

Tél. 04 90 68 65 56 | 04 86 85 51 24

Crédits photos :

Ch. Dubois, Florian Leroy, Ch.M,  
Absolut-vision, All free, D.R.

Toute erreur ou omission, étant  
involontaire, ne peut engager  
la responsabilité des Editions Méditerranée



# AAMFG

ASSOCIATION D'AIDE AUX MEMBRES ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE  
siège social : BP 9 - 23210 BENEVENT-L'ABBAYE

**NOUVEAU SITE**

**Encore plus d'actualités**

**Vous appréciez l'Écho du Képi ?  
Vous souhaitez réagir à un article ?  
Echanger, discuter, nous faire part  
de vos envies et besoins ?**

**Alors connectez-vous sur [www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)  
et cliquez sur [Devenir Membre].**  
Ensuite il vous suffit de remplir le formulaire  
et vous disposerez de toutes les fonctionnalités du site.



Flashez ce QR code  
et retrouvez-nous sur

facebook

[www.facebook.com/AAMFG.fr](http://www.facebook.com/AAMFG.fr)



Flashez ce QR code  
et retrouvez-nous sur

twitter

[twitter.com/aamfg](https://twitter.com/aamfg)

## L'ÉCHO DU KÉPI

Bulletin d'information de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie



The screenshot shows the homepage of the AAMFG website. At the top, there is a navigation bar with links for 'AAMFG', 'Actualités', 'Communiqués', 'Photos & vidéos', 'Écho du Képi', 'Votre publicité', and 'Votre déléguée Régionale'. The main header features the AAMFG logo and the text 'Association d'Aide aux Membres & Familles de la Gendarmerie'. Below this, there is a section titled 'Bienvenue sur le site de l'AAMFG' with a 'Rejoignez-nous' button. The main content area is divided into 'COMMUNIQUÉS' and 'DERNIÈRES NEWS ...'. The 'COMMUNIQUÉS' section includes a news item from October 8, 2012, about the AAMGF and its detractors. The 'DERNIÈRES NEWS' section includes two items: one from October 29, 2012, about efforts in crisis management, and another from October 26, 2012, about a fireman's arrest. A sidebar on the left contains links for 'TELECHARGER L'ÉCHO DU KÉPI', 'INFORMATIONS', and 'ADHÉSION'.

A collage of several covers of the 'L'ÉCHO DU KÉPI' bulletin. The covers feature various images, including a gendarme in uniform, a helicopter, and a group of people. The text on the covers includes 'L'ÉCHO DU KÉPI', 'Bulletin d'information de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie', and 'AAMFG A-A'.

[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)



## la Présidente



Madame Murielle NOEL

Sur tous les terrains, l'association progresse : actions d'aides, mobilisation, représentations, communication, dialogues et entretiens avec les plus hauts niveaux de responsabilité... Notre maillage territorial évolue (mais lui dans le bon sens), il ne faut rien lâcher.

Oui, la Bretagne a bougé en temps et en heure. C'est donc dans un climat plus serein aujourd'hui que

le dossier thématique régional de ce numéro de l'Écho du Képi aborde la Bretagne. Virgine Rodriguez, membre du conseil d'administration national de votre association et responsable Bretagne, Pays-de-Loire, Basse et Haute Normandie a su réagir aux côtés des familles. Certes il y a eu les actions de groupe, des échanges avec les médias locaux et nationaux, mais il ne faut pas oublier que pour l'AAMFG ce qui prime est le travail sur le terrain, tant aux côtés de toutes les familles que pour pour aider au cas par cas. Nous ne saurions trop vous rappeler que dans de nombreuses situations difficiles, vous pouvez trouver de l'aide en contactant nos antennes locales. Une écoute, une expérience, un réseau, des solutions qui peuvent apporter un soulagement dans les combats menée par certaines familles face aux difficultés spécifiques.

Site internet, page facebook, compte twitter, l'aamfg se met au rythme du digital. J'en profite pour souligner ici que le site a évolué (n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions), ainsi que de remercier les membres de l'association qui oeuvrent sur son actualisation.

Comptant toujours sur vos adhésions, vos soutiens solidaires et votre implication par le bénévolat, le conseil d'administration vous assure que l'association continue son combat pour faire avancer les conditions de vie de nos familles.

Murielle NOEL





# L'AAMFG

## conviée à la cérémonie d'adieu aux armes du général DELPONT

le jeudi 27 juin 2013, à 17h se tenait la cérémonie d'adieu aux armes du DPM-GN le général DELPONT. Cérémonie qui s'est déroulée au siège de la direction générale de la gendarmerie nationale à Issy-les-Moulineaux.







Au cours de cette cérémonie quatre militaires ont été décorés, le major Patrick SOUILLARD et le gendarme Franck BOUGET de la médaille militaire, le chef d'escadron Maxime VIORNERY chevalier de l'ordre national du mérite et le chef d'escadron Benjamin GUYOT de la médaille de la gendarmerie nationale avec étoile de bronze.

Général DELPONT a toujours été présent pour notre association, c'est un homme loyal qui

parle de la gendarmerie avec son cœur.

Il a toujours défendu les Gendarmes pour qu'ils puissent être reconnus en ces périodes mouvementées.

Il quitte l'arme pour une se-

conde section bien méritée, alors même que d'autres chefs de la même trempe arrivent aux commandes.

Murielle NOEL,  
présidente de l'AAMFG.





# L'AAMFG

conviée à l'EONGN au départ  
de la 118<sup>e</sup> promotion  
“colonel Adrien Henry”





**Le mardi 2 juillet 2013, L'AAMFG était conviée à Melun à l'école des officiers de la gendarmerie nationale, à l'occasion du baptême de la 119e promotion d'élèves-officiers de la gendarmerie et du départ de la 118e promotion » colonel Adrien Henry »**

Murielle NOEL présidente de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie très sensible à cet honneur, remercie bien sincèrement le général d'armée

Elle félicite chacun des participants pour cette magnifique et touchante cérémonie.

En ce moment solennel, elle formule des vœux de réussite pour

Elle s'associe à l'hommage rendu par Monsieur Manuel VALLS, ministre de l'intérieur qui présidait ces cérémonies, aux premières femmes gendarmes. En cette occasion il rappelait qu'avant 1983, la gendarmerie nationale était une institution «exclusivement masculine».

«Il y a trente ans, une centaine de pionnières devenaient les premières femmes gendarmes. 58 d'entre elles sont encore en activité» dont la générale Isabelle Guion de Méritens, commandant la gendarmerie maritime.

**“ Il y a trente ans, une centaine de pionnières devenaient les premières femmes gendarmes ”**

Denis FAVIER, directeur de la gendarmerie nationale de son aimable invitation.

chacun de ces nouveaux officiers pour leur future carrière.





# Manuel Valls

## «attend beaucoup de la gendarmerie» dans le domaine du renseignement

Manuel Valls «attend beaucoup de la gendarmerie» dans le domaine du renseignement, indique-t-il mardi 2 juillet 2013 à Melun. Cette institution «a toute sa place dans le domaine du renseignement au vu des évolutions que nos territoires ont connu au cours des dernières années», déclare le ministre de l'Intérieur lors de la cérémonie de fin de scolarité de la 118ème promotion d'officiers de la gendarmerie. «Votre immersion au sein de la population doit vous permettre d'enrichir le travail de recueil de l'information et du renseignement, notamment la

*détection des signaux faibles, essentielle en matière de lutte contre les processus de radicalisation»,* déclare-t-il. Il évoque aussi les résultats obtenus par les gendarmes dans les ZSP, la place des femmes dans cette institution et réagit à l'affaire d'espionnage des pays européens par les États-Unis.

Lors de la cérémonie de fin de scolarité de la 118ème promotion d'officiers de la gendarmerie, le ministre de l'Intérieur aborde les «premiers résultats» obtenus «dans les zones de sécurité prioritaires,

où la gendarmerie intervient». La méthode des ZSP «est la bonne», assure-t-il. Selon lui, entre janvier et mai 2013, les cambriolages ont reculé de 36% dans la zone de sécurité prioritaire de Vauvert et Saint Gilles, dans le Gard. Les atteintes aux personnes ont baissé de 25% dans celle de Meru et Chambly, dans L'Oise. Les atteintes ont bien ont baissé de 20% dans la ZSP de Famek et Uckange.





## «IL N'EXISTE PLUS DE BASTION MASCULIN» DANS LA GENDARMERIE

Intervention EOGN 2 juillet 2013 (F2)

«D'une manière générale, en zone gendarmerie, le bilan de ces dernières semaines est encourageant et marque, je l'espère, une sensible inversion des tendances», note le ministre, citant notamment les

assure en outre Manuel Valls.

Il rappelle qu'avant 1983, la gendarmerie nationale était une institution «exclusivement masculine». «Il y a trente ans, une centaine de pionnières devenaient les premières femmes gendarmes. 58 d'entre elles sont encore en activité» dont

«Il y a besoin d'hommes et de femmes dans tous les métiers de la gendarmerie: sécurité publique, maintien de l'ordre, lutte contre l'insécurité routière, investigation judiciaire ou encore défense et sécurité nationale», indique le ministre.

Selon lui, aujourd'hui, «il n'existe plus de bastion masculin». Les forces de l'ordre «doivent être à l'image de la société, et notamment en incorporant plus de femmes dans ses rangs», déclare le ministre, estimant que «la gendarmerie nationale a mené des efforts dans ce sens». Il souligne que 41 femmes font parties de la 118ème promotion d'officiers de la gendarmerie, soit 26% de l'effectif.

“ Les forces de l'ordre «doivent être à l'image de la société, et notamment en incorporant plus de femmes dans ses rangs”

cambrillages et les atteintes volontaires à l'intégrité physique. «Aucun territoire n'est abandonné [par l'État], en métropole comme en outre-mer»,

la générale Isabelle Guion de Méritens, commandant la gendarmerie maritime, signale par ailleurs Manuel Valls.

## PRISM: MANUEL VALLS ATTEND «DES EXPLICATIONS CLAIRES ET PRÉCISES»

Concernant l'affaire d'espionnage des pays européens par les États-Unis, Manuel Valls dit attendre «des expli-

cations claires et précises de nos amis américains». «Entre alliés, entre pays qui partagent les mêmes valeurs, les mêmes

objectifs, il n'y a pas de place pour ce type d'espionnage», ajoute-t-il.

Source : AEF Sécurité Globale Dépêche n° 9253 – Paris, mardi 2 juillet 2013.





# HOMMAGE AUX TROIS GENDARMES tués dans le Massif du Mont-Blanc

La cérémonie en hommage aux trois militaires s'est déroulée ce mercredi matin, à Privas. Les familles, mais aussi des anonymes étaient présents sur la place du Champ de Mars.

La cérémonie d'hommage aux trois gendarmes morts dans le Massif du Mont-Blanc, s'est déroulée ce mercredi (10 juillet 2013), à Privas.

Les trois militaires ardéchois, âgés de 29, 33 et 44 ans, (basés au Béage et à Ruoms), tous membres du tout nouveau Groupe Montagne Gendarmerie, se sont tués en dévissant, lors d'un entraînement à l'Aiguille du Midi. Une chute de 1.000 mètres, il y a dix jours (mardi 2 juillet). Et lors de la cérémonie, seuls deux cercueils

étaient présents, place du Champ de Mars. Ceux de l'Adjudant Emmanuel Potentier et le Maréchal des Logis Chef Olivier Rouch. Le corps de l'adjudant-chef André Turquat n'a toujours pas été retrouvé dans le massif.

C'est le directeur général de la gendarmerie, Denis Favier, qui a pris la parole, lors de cette cérémonie.

**La médaille militaire a été décernée aux trois gendarmes.**

Pendant la cérémonie,

les gendarmes de toute la France ont respecté une minute de silence.

À l'issue de l'hommage, des cérémonies religieuses ont eu lieu en privé dans le Gard et l'Hérault, d'où étaient originaires, l'Adjudant Emmanuel Potentier et le Maréchal des Logis Chef Olivier Rouch.

**Le corps de l'Adjudant-Chef Turquat toujours introuvable.**

La famille de l'Adjudant-Chef André Turquat doit faire son deuil sans la dépouille du gendarme. Son corps est





1-Cérémonie en hommage aux trois gendarmes tués dans le Massif du Mont-Blanc, à Privas - Florence Gotschaux © Radio France

2-La photo de l'Adjudant-Chef Turquat et les cercueils de ses deux collègues - Florence Gotschaux © Radio France

“ **C'est le directeur général de la gendarmerie, Denis Favier, qui a pris la parole, lors de cette cérémonie.**

toujours dans la montagne.

Quand le groupe a dévissé, la corde s'est rompue dans la chute. Et si les corps de l'Adjudant Potentier et du Maréchal des Logis Chef Rouch ont pu être ramenés le soir-même, le troisième militaire reste introuvable.

### **Des recherches particulièrement périlleuses.**

Son corps a pu tomber dans une crevasse, ou être recou-

vert par la neige. Et le retrouver s'avère particulièrement dangereux pour les secouristes du PGHM, le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne. La zone est exposée aux chutes de séracs... ces gros blocs de glace qui peuvent se détacher à chaque instant. Impossible de mettre au sol une équipe de recherche.

Ca ne veut pas dire qu'il n'y a plus aucune chance de retrouver le corps du

gendarme. Les glaciers bougent, le terrain change, et la montagne rend parfois ceux qu'elle a emportés.

Le PGHM tient un fichier des personnes disparues dans le massif. Avec même de l'ADN répertorié, pour comparer et identifier un alpiniste, quand un corps est retrouvé.

Source : [www.francebleu.fr](http://www.francebleu.fr)



# Villefranche-de-Lauragais

## Dernier hommage au gendarme tué sur les routes du Tarn

La compagnie de gendarmerie de Villefranche-de-Lauragais a rendu, hier, dans la cour intérieure de sa caserne un vibrant hommage à l'adjudant Thierry Bergheaud, tragiquement disparu dans l'exercice de ses fonctions lors d'un accident de la route survenu, dans le Tarn, en début de semaine.



Les autorités civiles et militaires avec le colonel Alain Pidoux, commandant la région de gendarmerie Midi-Pyrénées, et le colonel Frantz Tavart, commandant le groupement de la Haute-Garonne, s'étaient rassemblées autour de la famille du défunt, son épouse Joëlle, ses enfants Romain, Solène, Marie, Léa, Pierre et ses proches.

Durant cette cérémonie, il revenait au chef d'escadron, le commandant François Goetz, la difficile tâche de prononcer - non sans une vive émotion - l'oraison funèbre. Dans son

éloge le commandant Goetz évoquait le parcours du militaire.

Entré dans la gendarmerie nationale en 1985 Thierry Bergheaud était incorporé à la brigade territoriale villefranchoise en 1994.

Depuis, il travaillait «au cœur de ce magnifique Lauragais qui deviendra

[son] pays d'adoption». Au fil d'une carrière professionnelle couronnée de succès (lauréat de l'examen d'officier de police judiciaire, décoré de la médaille

d'or de la défense nationale, félicité à 4 reprises...) jusqu'à son passage au grade d'adjudant l'an dernier en 2012, ses qualités de camarade et tout simplement d'homme étaient également honorées. «Sa générosité, sa discrétion, son humour, sa simplicité, son sourire, sa gentillesse naturelle» étaient cités en exemple par le commandant Goetz. Ils resteront gravés dans la mémoire collective de la communauté des gendarmes du Lauragais qui «poursuivra avec[sa] mémoire cette noble mission au service de la sécurité et de la justice».

Source : [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr)





## Bretagne

# Un nouveau patron pour la gendarmerie de Bretagne

**Le général de division Hervé Renaud succédera, à compter du 1er septembre, au général de corps d'armée Alain Giorgis, aux fonctions de général commandant la gendarmerie en Bretagne, commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest.**



Le général de division Hervé Renaud succédera, à compter du 1er septembre, au général de corps d'armée Alain Giorgis, aux fonctions de général commandant la gendarmerie en Bretagne, commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest.

Le général Renaud, 54 ans, originaire de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) arrivera de Paris où il occupe la fonction d'adjoint au directeur des opérations et de l'emploi de la Gendarmerie Nationale. Il a débuté sa carrière

militaire en 1979, année où il a intégré l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, promotion Général Lasalle (1979-1981). Il a commandé le groupement de gendarmerie départementale du Haut-Rhin à Colmar de 1999 à 2002.

### **CID, IHEDN, IHESI, CHEM**

Le général Hervé Renaud est breveté de l'enseignement militaire supérieur (3e promotion du Collège Interarmées de Défense). Il a été auditeur de la 15e session nationale de l'institut des hautes études de

sécurité intérieure ainsi que de la 55e session du centre des hautes études militaires et de la 58e session nationale de l'institut des hautes études de défense nationale (2005-2006).

### **Passionné de football**

Passionné de montagne (formé à l'école militaire de haute montagne de Chamonix), de football et d'histoire militaire, il est marié et père de deux enfants.

La nouvelle affectation du général de corps d'armée Giorgis n'est pas encore officielle.

Source : [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)



## Départ du commandant de région de gendarmerie de Bretagne

Par décret du Président de la République en date du 9 juillet 2013, le Général de corps d'armée Alain GIORGIS est nommé commandant des écoles de la gendarmerie nationale à compter du 01 septembre 2013.





Après 23 mois passés à la tête de la région de gendarmerie de Bretagne et de la zone de défense et de sécurité Ouest, le général de corps d'armée Alain Giorgis va rejoindre le commandement des écoles de la gendarmerie qui relève directement du directeur général de la gendarmerie nationale.

Implanté à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime) le commandement des écoles

anime et coordonne l'action de 20 structures de formation (7 écoles, 1 camp d'entraînement et 12 centres de formation), présents sur 15 sites métropolitains.

Le général de corps d'armée Alain Giorgis a réuni ses personnels en présence des autorités civiles et militaires de la région afin de saluer le travail accompli et souligner la qualité des relations entretenues

avec les élus et l'ensemble des représentants des différentes administrations.

Nommé en conseil des ministres le 3 juillet 2013, le général de division Hervé Renaud actuellement adjoint au directeur des opérations et de l'emploi à la DGGN succèdera au général de corps d'armée Alain Giorgis

## Le général Alain Giorgis, nommé au commandement des écoles de gendarmerie

**Le général Giorgis deviendra, dans quelques semaines, le patron des écoles de gendarmerie.**

Arrivé à Rennes, il y a deux ans, pour commander la région de gendarmerie de Bretagne et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le général de corps d'armée Alain Giorgis quittera, cet été, la Bretagne pour Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime). Il dirigera, à compter du 1er septembre, le Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN).

### Quinze sites métropolitains

Le CEGN anime et coordonne l'action de vingt structures de formation (sept écoles, un camp d'entraînement et douze centres de formation) implantés sur quinze sites métropolitains. Le général Giorgis, avant d'arriver à Rennes, avait commandé la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur. Homme de communication, il a dirigé le service d'information et de relations publiques de la gendarmerie.

### Au GIGN

Cet officier parachutiste a



également, entre autres affectations de très haut niveau, commandé les gendarmes du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale).

Source : [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

# Général de corps d'armée Alain GIORGIS



PARCOURS...

A la tête de la région de gendarmerie de Bretagne et zone de défense et de sécurité Ouest depuis maintenant plus d'une année, et comme dans mes précédents commandements, j'accorde aux militaires et à leurs familles une place importante.

C'est au quotidien une grande satisfaction que de commander des personnels compétents et motivés. En effet, ce n'est un secret pour personne, la région de gendarmerie de Bretagne figure parmi les régions très attractives ; les volontaires ne manquent pas pour venir, les militaires qui y servent sont heureux de leur affectation. Très attentif au suivi opérationnel, la gestion des personnels reste cependant une de mes priorités. Aujourd'hui, on ne peut plus ignorer les évolutions sociales et les nouvelles aspirations des familles. Leur confort est essentiel pour le gendarme. A cet effet, la gestion du parc immobilier vise à donner aux personnels un cadre de travail fonctionnel et aux familles un espace de vie de qualité. Malgré les contraintes budgétaires, des opérations

de maintenance ou de réhabilitation ont été conduites sur plusieurs infrastructures, qu'il s'agisse de logements ou de locaux de service et techniques. Véritable travail de fond, tous ces efforts s'entendent dans la durée et se poursuivront nécessairement dans les prochaines années.

Par ailleurs, les structures de concertation qui, me semble-t-il, donnent satisfaction en Bretagne contribuent sans aucun doute à entretenir ce climat de « bien-être » au sein de la Région. Je dois dire que je reçois à cet égard une aide précieuse de l'adjudant Dominique Lathière, conseiller concertation. Grâce à des dialogues réguliers, directs et francs, nous avons déjà pu ensemble apporter rapidement des solutions à des problèmes de toute nature. Dans cet esprit et hors de tout cadre institutionnel officiel, je n'ai également qu'à me louer des échanges tout aussi fructueux que j'ai avec Mme Virginie Rodriguez, déléguée régionale AAMFG. Nous avons appris à travailler ensemble chacun dans le respect mutuel de

nos attributions.

Enfin, le 26 novembre dernier nous avons fêté le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre patronne, Sainte Geneviève. Ce moment solennel nous aura permis d'avoir une nouvelle fois, une pensée pour toutes celles et ceux qui ont été touchés dans leur chair. Chaque année, la gendarmerie paie un lourd tribut dans l'exercice de ses fonctions. Malheureusement la Bretagne n'a pas été épargnée en 2012. Je pense en particulier à l'adjudant-chef Thétiot de la BMO de Ploermel décédé en service lors d'un accident de la circulation sur les routes du Morbihan.

Vous l'aurez compris, le facteur humain m'apparaît essentiel et le bien-être des personnels guide mon action au quotidien à la tête de la région de gendarmerie de Bretagne et de la zone de défense et de sécurité Ouest. Et l'AAMFG apparaît à cet égard comme un partenaire qui peut m'apporter de l'aide et en qui j'ai toute confiance...

Alain GIORGIS

## SON PARCOURS

Né le 19 septembre 1956 à Nice, marié, 4 enfants, Alain GIORGIS, est commandant de région et commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011.

## EMPLOIS TENUS

**Gendarmerie mobile :** Commandant de peloton à l'escadron 1/11 - (Marmande, 1979-1982) ; Commandant le groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (Versailles, 1998-2001) ; Commandant la force de gendarmerie mobile et d'intervention - (Maisons-Alfort, 2008-2010)

**Forces françaises stationnées :** Commandant l'escadron de sécurité du détachement de gendarmerie - en Allemagne (Berlin, 1982-1986)

**Gendarmerie départementale :** Commandant la compagnie (Vichy, 1988-1992) ; Commandant le groupement de l'Isère (Grenoble, 1995-1998) ; Commandant la légion de PACA (Marseille, 2001-2004)

**Ministériel & Administration centrale :** Aide de camp du ministre de la défense (Paris, 1986-1988) ; Adjoint au chef du bureau des affaires réservées au cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale (Paris, 1993-1995) ; Secrétaire général du conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG) et adjoint au chef du SIRPA- gendarmerie (Paris, 2004-2005) ; Chargé de mission pour la communication auprès du directeur général de la gendarmerie na-

tionale et chef du SIRPA - gendarmerie (Paris, 2005-2008) ; Chargé de mission auprès du directeur général de la gendarmerie nationale - (Paris, 2010-2011) ; Adjoint chargé de la coordination des enquêtes internes - Inspection générale de la gendarmerie nationale (Paris, 2011)

**Ecole :** Stagiaire à la 10<sup>ème</sup> promotion du brevet d'études militaires supérieures de la gendarmerie (Paris, 1992-1993)

**Grades successifs et prises de rang en Gendarmerie :** Lieutenant (01.08.1979), Capitaine (01.08.1983), Chef d'escadron (01.03.1989), Lieutenant-colonel (01.03.1993), Colonel (01.09.1998), Général de brigade (01.06.2006), Général de division (01.12.2010), Général de corps d'armée (01.04.2013)

## DÉCORATIONS :

- Commandeur de l'ordre national du mérite (2012)
- Officier de la Légion d'honneur (2007)
- Officier de l'ordre national du Mérite (2002)
- Médaille d'argent de la défense nationale (1988)
- Médaille de la jeunesse et des sports - échelon bronze (1998)

A l'heure de la finalisation de cette édition, nous apprenons que le Général Giorgis quitte la Région de gendarmerie de Bretagne pour prendre le commandement des écoles de Gendarmerie Nationale à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.



# BRAVO Morbihan

A méditer...

## Une mère sauvée par son fils de 5 ans et son téléphone portable !

Faut-il apprendre à ses enfants à utiliser un téléphone portable dès le plus jeune âge ? Au regard de ce qui s'est passé dans le Morbihan, la réponse est oui !

### Lancer l'alerte

Jeudi 17 février, une dame de Pau (64) reçoit un appel de son petit neveu de 5 ans qui lui dit qu'il est tout seul dans la voiture, et qu'il ne voit plus sa maman. La dame demeurant à Pau donne aussitôt l'alerte. Les gendarmes du CORG du groupement du Morbihan, lieu de résidence des parents de l'enfant, perçoivent immédiatement l'urgence de la situation.

Ils demandent une géolocalisation du portable de la maman. En attendant le retour, le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan déclenche un important dispositif de recherches composé :

- des militaires du PSIG et de la communauté de brigades,
- de l'équipe cynophile de la gendarmerie,
- des plongeurs de la brigade nautique de gendarmerie de Quiberon (2 gendarmes en repos se portent volontaires pour renforcer les effectifs),
- l'hélicoptère du détachement aérien de gendarmerie de St Nazaire.

Ce sont les patrouilles de la COB et du PSIG de Muzillac qui parviennent à localiser le véhicule en question, qui se trouve sur un pont sur la Vilaine, à La Roche Bernard, dans le Morbihan, en limite avec la Loire-Atlantique. L'enfant est trouvé sain et sauf à l'intérieur.

L'équipe cynophile travaille immédiatement et le chien marque une piste jusqu'au rebord du pont. Les plongeurs de la brigade nautique de Quiberon engagent des recherches circulaires dans l'eau à la perpendiculaire de l'endroit où a marqué le chien. Après quelques minutes

de recherches subaquatiques, ils entendent des cris provenant de la berge; ils s'approchent difficilement, en raison d'un terrain particulièrement accidenté et fourni en végétation (ronciers). Ils parviennent à localiser la victime, en vie et font appel aux

pompiers qui évacuent par hélicoptère la dame. L'action de la gendarmerie a été déterminante dans ce sauvetage. Toute la chaîne opérationnelle du groupement du Morbihan a remarquablement fonctionné, du CORG aux plongeurs, en passant par les militaires des unités territoriales. La famille, reconnaissante, a remercié les gendarmes pour leur rôle salvateur.

La présence d'esprit de l'enfant de 5 ans est à souligner. Alors, dès que c'est possible, apprenez à vos enfants à utiliser un téléphone fixe et portable.





# Bretagne **panorama**

L'origine du nom Bretagne vient du latin Britannia qui signifie littéralement « le pays des Bretons ». Effectivement, à la fin de l'Empire romain, elle connaît un afflux de population due à l'immigration massive de bretons insulaires (en provenance d'Écosse) dans une partie de cette ancienne Armorique celte. Précisons que le terme Armorique (du Gaulois « aremorica » : « proche de la mer ») est souvent utilisé pour désigner la Bretagne alors même qu'il désignait un ensemble plus vaste.

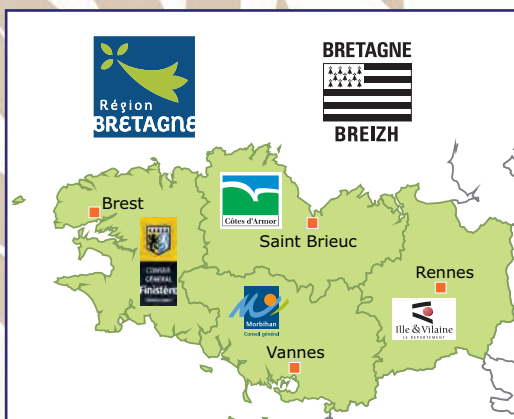
Sur le plan géographique, la Bretagne historique est une péninsule de l'ouest de la France. Elle est située entre la Manche au nord, le golfe de Gascogne au sud et la mer Celtique (et d'Iroise) à l'ouest.

Au IX<sup>ème</sup> siècle est créé un royaume, qui devient ensuite un duché.

## Quelques attributs de la Bretagne

*Kentoc'h mervel eget bezañ saotret* devise de la Bretagne signifiant « Plutôt la mort que la souillure » qui fait référence à l'hermine qui préférerait, selon la légende, mourir plutôt que de tacher sa fourrure immaculée. Elle est devenue le symbole de la Bretagne car, durant une chasse d'Anne de Bretagne avec sa cour, une hermine parvient à s'échapper. Mais acculé par un chemin marécageux, l'animal préféra mourir que de se salir. La duchesse Anne, impressionnée par son attitude, recueillit l'hermine et défendit qu'on y touche. Elle devint l'emblème de la Bretagne pour son courage et donna naissance à cette devise.

La version moderne du drapeau de la Bretagne, le Gwenn ha Du (en français : « Blanc et



**La Bretagne historique** devient en 1532 une « province réputée étrangère » unie à la France sous la même couronne. Elle gardait certains privilèges (législation et impôts spécifiques) jusqu'à la Révolution française en 1790. Elle est alors divisée en cinq départements : les Côtes-du-Nord (devenues Côtes-d'Armor), le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-inférieure (qui deviendra la Loire-Atlantique) et le Morbihan. Le département de la Loire-Atlantique, historiquement breton, est actuellement rattaché à la région administrative Pays de la Loire depuis 1941. La question de sa réunification à la Région Bretagne fait encore aujourd'hui l'objet de débats.

Noir ») existe depuis 1923. Créé par Morvan Marchal (1900-1963), architecte, militant anticlérical et nationaliste breton, il est présenté pour la première fois en 1925 au pavillon de la Bretagne à l'exposition des arts déco à Paris. Le quart supérieur gauche du drapeau reprend les armoiries de Bretagne : un semé d'hermine. En langage héraldique, on dit « franc-quartier d'hermine plain » (sans nombre précis). Habituellement, le drapeau en compte onze. Les bandes blanches et noires, selon l'explication la plus populaire, représentent les pays ou 9 évêchés de Bretagne : 4 pour les pays de langue bretonne et 5 pour les pays de langue gallo.



# Bretagne (Suite)

## D'où vient l'utilisation de l'abrégié BZH ?

En fait, en breton moderne, le nom de la Bretagne s'écrit Breizh (sans article). Ce mot est orthographié avec un «ZH» pour rassembler à l'ancienne écriture existant pour le nord et l'ouest (Breiz) avec celle du sud (Breih). Les 3 lettres BZH apparaissent pour la première fois en 1967 comme macaron de véhicules automobiles, en signe de reconnaissance.



## Aujourd'hui

La région Bretagne a vu sa population croître depuis les Trente Glorieuses pour atteindre un chiffre supérieur à 3 150 000 habitants (source INSEE 2008), sur un territoire de 27 208 km<sup>2</sup>. Sa densité de 115 hab/km<sup>2</sup> est égale à celle de la France ce qui la positionne en bonne place des régions. La Bretagne dispose d'un réseau, unique en France, de vingt-cinq villes dites moyennes (10 000 à 20 000 habitants). Avantage géographique indéniable, la Bretagne bénéficie de la plus grande longueur de côtes françaises. De Cancale à Pornic, le littoral se déroule sur 1 100 km, mais il double sa longueur si l'on inclut les nombreuses îles. On distingue traditionnellement les régions côtières (l'Armor, l'Arvor), et les régions de l'intérieur (l'Argoad).



La Bretagne offre des paysages magnifiques et si spécifiques. Son relief, peu élevé, est toutefois très marqué dans les zones rocheuses, plus doux dans les zones limoneuses de l'est et du sud.

Son climat est extrêmement doux, surtout le long des côtes, et se caractérise par une faible amplitude de températures entre la saison d'été et l'hiver : environ 15°C. Cependant les différences de températures varient en fonction de la distance du littoral. Si les préjugés sont tenaces sur le climat breton, le nombre de jours de précipitations y est légèrement plus fréquent que la moyenne française, sans plus.



La musique est aujourd'hui l'un des aspects le plus visibles de la culture bretonne, grâce à la diversité des festivals et au nombre de fest-noz. Composante importante de la musique bretonne, les bagadoù qui, chaque année, participent à un championnat (à l'exception de l'un des plus connus, celui de Lann-Bihoué, formation de la Marine nationale) et donne lieu à un classement. Les danses traditionnelles bretonnes sont aussi très ancrées dans le paysage culturel. Aujourd'hui, au-delà de la pratique



# Bretagne (Suite)

populaire en fest-noz, on voit évoluer à un haut niveau des cercles celtiques qui proposent des spectacles de plus en plus professionnels, très appréciés du public.



## Un peu de gastronomie bretonne

Inspiré des produits de la terre ou de la mer les spécialités régionales bretonnes sont nombreuses.

Citons le kouign aman (gâteau au beurre), le far breton (farz fourn en breton), le kig-ha-farz (sorte de pot-au-feu à base de viande de porc ainsi que de farine de blé noir, spécialité provenant du léon), le farz buan, les galettes, les kouigns, le palet (biscuit), et la cotriade (spécialité morbihannaise qui est aux bretons ce que la bouillabaisse est aux méridionaux). La proximité des côtes et la douceur du climat font de la Bretagne une région riche en fruits de mer (crabes, crustacés, coquillages) et en poissons. Citons également le fameux beurre salé, indispensable à toute cuisine bretonne. La Bretagne est une région cidricole importante. Les Bretons aiment faire découvrir leur recette du kir, mélange de crème de cassis et de cidre, appelé simplement kir breton. La production d'un hydromel appelé chouchen ou chouchenn peut servir à différentes variantes d'apéritifs. Enfin, depuis quelques années la production de bière locale est en plein essor, avec une vingtaine

de producteurs qui proposent des bières classiques ou originales : cervoises, bières au sarrasin, au malt de whisky, à l'eau de mer.

Une initiative locale a lancé d'ailleurs une nouvelle mode dans les boissons régionales. En effet, la Bretagne concurrence désormais la célèbre boisson gazeuse américaine puisque la brasserie Lancelot, sous le nom d'entreprise Phare Ouest, confectionne le «Breizh Cola» diffusé également hors des frontières bretonnes.

La Bretagne a su garder de son passé, une histoire, une culture, des paysages, des emblèmes qui la caractérisent et qui donnent à ses habitants, ce fort sentiment d'appartenance qu'ils défendent et revendiquent. Nous pourrions citer encore pléthore de symboles, tout aussi importants sinon plus répandus, qui identifient la Bretagne et les Bretons. Le triskell, le chapeau breton, le pêcheur en ciré, la carte de la Bretagne avec ses différents pays, le menhir, le dolmen, le calvaire, la Bigoudène ou la Fouesnantaise en habits et coiffes traditionnels... qui font de la Bretagne une région attractive et populaire.

**Alors pour ceux qui ne la connaissent pas encore, n'attendez plus, elle mérite le détour !**





chiffres

# La RG Bretagne



QUELQUES CHIFFRES...

## Région de gendarmerie de Bretagne Zone de défense et de sécurité Ouest

L'AAMFG souhaite la bienvenue au Général de division Hervé RENAUD qui prendra le commandement de la région de Gendarmerie de Bretagne le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Effectifs total GD et GM : **5.949 gendarmes (TEA 2013)**.

- **1 section de recherches** : unité régionale dédiée à la résolution des affaires judiciaires relevant de la criminalité organisée ou particulièrement grave.

- **4 groupements** de gendarmerie départementale, avec **19 compagnies** qui regroupent 170 brigades territoriales, 17 brigades de recherches, 19 équipes cynophiles, 20 pelotons de surveillance et d'intervention (PSIG), 4 escadrons de sécurité routière (EDSR), 21 brigades motorisées, 3 brigades rapides d'intervention, 5 brigades nautiques.

La zone de couverture de la région de gendarmerie de Bretagne assure ses missions dans un bassin de vie d'une population supérieure à 3 millions d'habitants.

Effectivement, le territoire de la RGB compte environ 115 AB/km<sup>2</sup> soit la moyenne française, ce qui est plutôt élevé face aux autres régions de provinces. D'ailleurs, on peut noter que, depuis 15 ans, l'indice conjoncturel de fécondité est, en Bretagne, supérieur à celui du reste de la France.

*La Région de Gendarmerie de Bretagne c'est aussi : 50 plongeurs, 22 embarcations nautiques, des négociateurs de crise, des observateurs tireurs, des équipes cynophiles...*



# Portes OUVERTES

**jpo en RGB**

LIENS POPULATION...

## **Les Journées Portes Ouvertes à Rennes, caserne Margueritte**

Initiées en 2012 par le général de division Alain GIORGIS, commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la zone de défense et de sécurité de l'Ouest, les deux premières éditions de ces journées portes ouvertes se sont déroulées le 25 septembre 2012 et le 27 juin 2013.

### **Pourquoi ce rendez-vous ?**

« Nous voulons faire découvrir nos différents métiers aux habitants du quartier et aux nombreuses familles de gendarmes qui habitent à proximité. » Il faut savoir que sur le site, plus de 600 personnels civils et militaires se côtoient quotidiennement auxquels il faut ajouter les familles vivant à proximité soit près de 2.500 personnes.

De surcroît, il faut dire aussi qu'en 2012, cet événement entrainait à la fois dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté mais aussi des festivités de Rennes Airshow. Mais l'objectif a été atteint : faire découvrir la gendarmerie et ses différents métiers à tout type de public.

### **Quels sont les effectifs de la gendarmerie en Bretagne ?**

3.500 gendarmes produisent de la sécurité au quotidien au profit d'une couverture de 75 % de la population bretonne. A cela il faut ajouter les 1.500

réservistes opérationnels qui peuvent intervenir dans des situations ponctuelles. Aussi, notamment durant l'été, la présence gendarmique en Bretagne est complétée par des effectifs de gendarmes mobiles, avec des missions principalement sur tout le littoral.

### **Pourquoi valorisez-vous autant l'importance de la réserve opérationnelle en gendarmerie ?**

Au-delà du lien armées-nation, essence même de la réserve opérationnelle, il ne faut jamais oublier que ce sont des hommes et des femmes qui font le choix d'assurer le renfort aux unités de la gendarmerie nationale, et ce, en dehors de leur activité professionnelle. Dans

une région avec une forte activité touristique les réservistes sont un complément essentiel aux brigades pour de nombreux rendez-vous attirant des foules (festivals de musique, épreuves et rencontres sportives...) au quotidien et pendant la période estivale.

Il semble que le matériel présenté attire les visiteurs de ces journées portes ouvertes...

Bien que plusieurs stands sont mis en place pour présenter certains métiers de la gendarmerie, il est vrai que l'hélicoptère EC135 ou la Mégane RS ont du succès. L'EC135 «... est équipé d'un phare de recherche qui





# jpo en RGB **action** **DÉCOUVERTE**



éclaire l'équivalent d'un terrain de foot à 300m et d'une caméra capable de relever une plaque d'immatriculation jusqu'à 1,5km » précise le capitaine Alban Roblin, l'un des 7 pilotes. Avec une vitesse de pointe à 220km/h, cet hélicoptère permet de faire Rennes-Brest en une cinquantaine de minutes. Ses équipements sont utiles pour de nombreux types de mission, comme par exemple le vol de véhicules ou pour la recherche d'une personne disparue. Lorsque la caméra fonctionne, un opérateur prend le relais au sol et retransmet en temps réel les images de l'hélico. Quant à la nouvelle Renault Mégane RS il faut savoir qu'il y en a trois en Bretagne. « Avec ces 272 CV, cette voiture atteint les 100km/h en 5 secondes et les 200 km/h en 21 secondes » explique l'un des pilotes, le chef Sylvain Delugré. « 98% de nos interventions concernent la sécurité routière et 2% du renfort judiciaire. On peut par exemple être appelé pour du go-fast ou du transport de prélèvements ADN ou de scellés. »



Il ne faut pas, pour autant, minimiser l'attractivité des stands comme ceux de la police judiciaire, technique et scientifique, de la sécurité routière, de la gendarmerie mobile, de la brigade nautique côtière, de l'équipe cynophile...

## **Et concernant la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)...**

Le parcours citoyenneté se compose de 3 étapes pour les jeunes. La première s'effectue dans le cadre scolaire (en classe de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>) et vise un enseignement civique qui apporte aux élèves une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde actuel.

La deuxième étape est juste l'acte de recensement devant être fait par chaque jeune (cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire) et facilitant la logistique de la troisième étape du « parcours de citoyenneté », la JDC. La Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans. C'est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté d'un pays a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.



# CYNO- PHILES

## précieux nez

### Un fox-terrier opérationnel

La région de gendarmerie de Bretagne innove dans le domaine cynophile !

Évidemment l'arrivée au Groupe d'Intervention Cynophile de Châteaulin (29) d'un chien de petite race, **Fox-Terrier à poil lisse**, qui répond au nom de Ferdinand peut surprendre. Pas tant dans le registre physique comme a pu l'être en son temps l'arrivée du chien de race «Saint-Hubert» dans la spécialité «Piste». Il s'agit du premier Fox-Terrier affecté en unité opérationnelle de la gendarmerie !



La gendarmerie a souhaité développer des chiens de petite race dans la spécialité «stupéfiants» pour une accessibilité plus aisée en milieu confiné

lors des perquisitions. Il s'agit là d'une complémentarité évidente avec les chiens dits de «races traditionnelles» que sont les bergers allemands ou belges.

Pas question de révolutionner la cynophilie en gendarmerie mais simplement d'affiner les recherches de produits stupéfiants.

En effet, ce jeune chien permettra à son maître, l'adjudant William RAOUL, d'effectuer des recherches en des lieux ou des conditions plus difficiles :

- recherches en hauteur,
- lieux difficiles d'accès (dessous de véhicules, caravanes, cales des bateaux, camping-cars, gaines techniques, vides sanitaires...)

Enfin, un chien de cette taille n'engendre pas le réflexe de crainte ou de peur. Les relations seront donc facilitées, notamment pour les recherches dans les lieux publics (gares, transports publics de voyageurs, établissements scolaires et sur les personnes).



### Incendie

A Rennes, un chien flaire les incendies suspects

Depuis le mois d'avril 2013, le groupe d'investigation cynophile de Rennes compte un nouveau membre.

Formé pendant trois mois et demi, il a réussi brillamment ces examens et depuis son arrivée à Rennes il a déjà effectué plusieurs missions en Bretagne.

Son nom ? **Gun !** Son âge ? **Deux ans et demi.** Sa filiation ? **Berger belge malinois.** Sa spécialité ? **La recherche de produits accélérateurs d'incendie.**



Vous l'avez compris, c'est une première dans la région. Ce chien est capable de détecter sur les lieux d'un sinistre les substances incendiaires : carburant, alcool à 90° et autres produits composés d'hydrocarbures. Grâce à son flair, il peut donner de précieuses indications et rapidement aux enquêteurs.





# Général de brigade Jean-Robert BAUQUIS



PARCOURS...

La gendarmerie mobile est l'une des grandes subdivisions d'arme de la gendarmerie nationale, dotée d'une identité particulière et chargée de remplir des missions qui lui sont propres. C'est l'un des deux poumons de la gendarmerie. La gendarmerie mobile prend une place pleine et entière dans la structure des forces de sécurité, aussi bien dans le cadre des missions exercées au profit des unités territoriales où elle apporte ses savoir-faire particuliers, que dans les missions spécifiques. Ainsi, en complément de la gendarmerie départementale, elle participe à des opérations de prévention de la délinquance, de recherche de malfaiteurs, d'opérations de police judiciaire, d'opérations de secours et de recherches de personnes disparues, de lutte contre toutes les formes de trafic et contre le terrorisme.

La gendarmerie mobile constitue également un véritable pôle d'excellence reconnu sur le plan international, qui se traduit par une capacité unique d'engage-

ment sur tous les théâtres d'opérations. La capacité de montée en puissance sur le spectre des missions, de la situation de paix à la crise, voire au conflit armé, constitue son identité. Ainsi, les projections outremer, telles que les missions « Harpie » en Guyane, démontrent la confiance qui lui est accordée. Aussi, les unités qui ont été déployées sur le théâtre afghan portent avec elles la dimension unique de la gendarmerie mobile : assurer « le retour à l'ordre » dans un contexte de crise ; cette mission a une résonance particulière ici en Bretagne, puisque plusieurs escadrons de la zone de défense et de sécurité Ouest ont oeuvré sur ce théâtre notamment en 2010.

En métropole, et notamment dans le Grand Ouest, les escadrons de la zone sont très régulièrement engagés dans des missions de sécurisation et de maintien de l'ordre. Ainsi, ils ont été fortement mobilisés à l'occasion de la crise des carburants à la fin de l'année 2010, lors du déroulement du G8 à Deauville en mai 2011, pour les

opérations de construction de la ligne à très haute tension Cotentin-Maine dans le courant de l'été 2012, enfin dans le cadre du projet de construction du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes au cours du dernier semestre.

Enfin, je dirais que la gendarmerie mobile est un exemple permanent de disponibilité : je pense ici au dévouement des militaires absents de la résidence. Il est vrai que des modifications sont souvent apportées aux prévisions d'emploi. Il est parfois difficile pour les familles de savoir à long terme si les maris seront présents à tel ou tel événement. À ce sujet, l'abnégation des familles est tout à fait exemplaire et je tiens à saluer chaleureusement les femmes et les enfants de nos militaires.

Le général de brigade Jean-Robert Bauquis commandant en second la Région de Gendarmerie de Bretagne, commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest

## Général Jean-Robert BAUQUIS - Biographie

Né le 25 juillet 1957 à Meaux (Seine-et-Marne), marié, père de trois enfants. Issu de la promotion 1979-1981 «Général Lasalle» de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, il rejoint, après une année d'école d'application à Tours et le rang de major, sa première affectation opérationnelle dans l'Armée de Terre au 601<sup>ème</sup> régiment de circulation routière en Allemagne. Il sert au sein de ce régiment pendant quatre années et prépare avec succès, en 1986, le concours d'entrée à l'école des officiers de la gendarmerie nationale. Après une année de formation, il sort major du recrutement «capitaines» et fait le choix de commander l'escadron 3/20 de gendarmerie mobile à Auxerre. Il effectue deux séjours en Nouvelle-Calédonie (1988 et 1989) et il est notamment engagé dans les opérations de maintien de l'ordre concomitantes à l'affaire d'Ouvéa. Il reçoit une citation à l'ordre de la brigade. En 1990, il est affecté au commandement de la compagnie de gendarmerie de Beaune. Il rejoint Paris en 1993 où il occupe le poste de chef de la section officier du bureau formation de la DGGN. En 1996, après avoir suivi la scolarité de la quatrième promotion du Collège interarmées de défense (école de guerre), il est détaché à l'OTAN en tant que conseiller juridique adjoint au sein de l'État-Major Supérieur des Forces Alliées en Europe (SHAPE) à Mons (Belgique). Il est plus particulièrement chargé des questions relatives aux conditions juridiques de l'engagement des Forces Alliées en Bosnie et au Kosovo et des relations avec le Tribunal Pénal International.

Affecté à Paris en 1998 comme chef du « secteur sécurité » du Secrétariat Général pour les Affaires Européennes (SGAE), il est notamment responsable, en liaison avec les cabinets ministériels concernés, de la préparation du programme «sécurité/troisième pilier» de la présidence française de l'Union Européenne. Désigné en 2001 pour prendre le commandement du groupement de gendarmerie départementale à Tours, il est auditeur de la 9<sup>ème</sup> session régionale d'études de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité Intérieure (Centre : Limousin/Poitou-Charente). Affecté en 2004 à la DGGN, il lui est confié la responsabilité du bureau de la sécurité routière. Chargé de la mise en œuvre, pour la gendarmerie, de la politique gouvernementale de lutte contre l'insécurité routière, il est membre du Conseil National de la Sécurité Routière et participe à la préparation des comités interministériels. Il devient, dans le même temps, président de l'association européenne de sécurité routière TISPOL (Transport Information System Police) qui œuvre pour le compte de la Commission européenne. En 2005, il est auditeur de la 17<sup>ème</sup> session nationale de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité Intérieure. En 2007, il occupe le poste d'adjoint au sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière. La Direction Générale lui confie en 2008, le commandement de la région de gendarmerie de Bourgogne. Nommé général de brigade le 1<sup>er</sup> juillet 2010, le général Bauquis est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du mérite et titulaire de la médaille de la défense nationale, échelon argent. En 2011, il est affecté à Rennes en qualité de commandant en second la région de gendarmerie de Bretagne, et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest.



# Mobile 15 !

## St-Malo, Rennes, Nantes

RETOUR SUR LA MOBILISATION.....

### Théorie, réalité...

La vague des dissolutions d'escadrons mobiles, conséquences directes de la RGPP, a commencé en 2010 et a continué sa course en 2011 avec son lot de suspens et de surprises, notamment l'annonce stupéfiante et inattendue de la dissolution de l'escadron mobile de Rennes ! La zone de défense ouest avait déjà perdu l'escadron de St-Malo en 2010 et devait fermer en été 2011 l'escadron de Nantes. Rassuré par le critère annoncé par le ministère de l'intérieur qu'un seul escadron serait dissout par département, personne ne pouvait s'attendre à une telle décision ! Comment concevoir qu'un escadron qui venait de rentrer d'Afghanistan et d'Irak, parti en opération extérieure 6 mois pour défendre les valeurs démocratiques dans ces pays, des hommes accueillis à leur retour en fanfare et avec toute la reconnaissance de l'Etat puissent être traités de la sorte ! Cette annonce a fait l'effet d'une bombe « celle qu'ils n'ont pas eue en Afghanistan, ils l'ont reçue à leur retour », « un coup de poignard dans le dos ! » ou encore « nous ne sommes pas des pions ! ». Ces phrases, dans la bouche de ces femmes qui ont déjà beaucoup sacrifié à la Gendarmerie Nationale, ont un goût de colère qu'elles ne peuvent réprimer plus longtemps et c'est ainsi que le 2 février (quelques heures après l'annonce) une cinquantaine d'entre elles, ont exprimé leur ras-le-bol devant les grilles de la Région Bretagne. Au-delà de cette décision politique injuste, intolérable et surtout incompréhensible, la manière dont elle a été annoncée a choqué et outré toutes les familles. En effet la plupart des hommes étaient encore en permission lorsque la nouvelle est tombée et c'est de bouches à oreilles qu'elle s'est propagée à l'ensemble du personnel de l'escadron.

Alors pourquoi Rennes ? Correspondait-il aux critères fixés par le gouvernement en termes de vétusté des logements et dans le respect du maillage territorial de la sécurité publique ? La réponse est NON !

Alors pourquoi ce choix ! L'AAMFG a accompagné ces familles anéanties par cette décision arbitraire afin de trouver des réponses tangibles et acceptables ! Nous avons manifesté notre colère auprès de tous les représentants des collectivités territoriales dont nous avons reçu le soutien et leur implication (mairie, Conseil Général, Conseil Régional) suite à de nombreux entretiens. Nous avons également été reçu par les représentants de l'Etat, le préfet de Région M. CADOT, par le directeur du cabinet de M. SARKOSY, M. FREMONT Christian et par M. GUÉANT ministre de l'Intérieur mais aucune réponse claire n'a été donnée pour expliquer ce choix à part biensûr la nécessité de diminuer les effectifs et de respecter ainsi le plan de marche de la RGPP.



Nous avons aussi soutenu les familles de l'Escadron de Nantes qui ne correspondait pas, non plus aux critères de dissolution annoncés et nous avons tous manifesté dans les rues de Nantes le 10 Février pour dénoncer cette politique aveugle de diminution d'effectifs qui n'a d'efficacité que le chiffre ! Mais nous pouvons par contre en constater chaque jour ses effets nocifs dans les pages « faits divers » de nos

quotidiens ! Certes la Gendarmerie a, quant à elle, montré un visage plus humain et une écoute attentive aux souhaits des familles (stratégie de contre-feux ?). Dans un premier temps la date butoir des départs du personnel concerné a été reculée de l'été 2011 à l'été 2012 laissant ainsi aux familles le temps de s'organiser et planifier plus posément leur départ. Dans un deuxième temps, les vœux du personnel ont connu un traitement particulier et la satisfaction a été au rendez-vous ! Je tiens d'ailleurs à ce sujet à remercier le Général Serge CAILLET pour sa disponibilité et son investissement dans le traitement de ces mutations mais également de l'écoute accordée aux familles et de la prise en compte du facteur humain dans chacune de ses décisions ! (oui, ça existe encore !)







# Mobile 15 !

(Suite)



*Malgré tous nos efforts et nos arguments qui montraient l'absurdité de ces décisions, c'est avec le cœur lourd que j'ai assisté aux deux cérémonies de dissolution des escadrons de Nantes et de Rennes. Ce furent des moments très émouvants, remplis de solennité, de tristesse mais également de fierté et de dignité. L'image que j'en garderai, ce sont les larmes sur les joues de ces anciens gendarmes ceux qui ont connu une autre gendarmerie plus rude certes mais certainement plus soudée. Une gendarmerie que le pouvoir politique respectait et que l'on ne traitait pas comme une simple donnée statistique ! N'oublions pas que derrière les chiffres il y a des hommes et que derrière chaque homme il y a une voix !*

## Bilan

Aujourd'hui, **15 escadrons de gendarmes mobiles ont été sacrifiés sur l'hôtel de la RGPP** et avec eux, des familles entières, que le gouvernement a traitées telle une quantité négligeable, pour pallier le déficit budgétaire. Le choix de ces escadrons n'a été qu'une mascarade, basé sur des critères aléatoires et infondés sauf peut-être celui de la couleur politique...

L'arrivée de la Gauche au Pouvoir en mai 2012 a stoppé ce dépouillement arbitraire qui commençait à mettre en péril l'opérationnalité de la Gendarmerie Nationale. La suppression de 3 escadrons de gendarmes mobiles de la Zone de Défense Ouest (St-Malo, Rennes, Nantes), a, quant à elle, créé un vide dans le maillage territorial de cette zone, préjudiciable à la réactivité de cette force d'intervention et au maintien de l'ordre public.

En effet, la Bretagne historique, forte de son identité, rassemble des événements de grande ampleur (culturels, économiques, sportifs, etc.) et constitue souvent le berceau de fortes contestations qui nécessitent la présence de la Gendarmerie Mobile (GM). Un exemple récent et criant : le projet de l'aéroport de Notre

Dame des Landes et de l'opposition parfois violente qu'elle a suscitée. Ces manifestations et occupations de site ont nécessité la mobilisation de nombreux escadrons qui durant des mois ont maintenu l'ordre public. Ne nous attardons pas sur l'accumulation gargantuesque des heures supplémentaires (pardon ! cela n'existe pas en Gendarmerie), ou sur les conditions de travail de ces mobiles, au risque une nouvelle fois, de mettre en exergue le caractère corvéable à merci de l'Institution.

Ce genre d'évènement souligne le caractère primordial de la présence des escadrons mobiles dans chaque département (inexistante aujourd'hui dans le 35) afin de garantir le droit à la sécurité pour tous, avec une égalité de traitement territoriale. À l'heure où tous les courants politiques font de la Sécurité Générale leur fer de lance, il semblait pourtant paradoxal d'orchestrer son propre sabotage en fragilisant ses appuis.

À cette hérésie, s'ajoute la problématique des missions confiées à la GM. La RGPP a certes réduit les effectifs des mobiles mais elle n'a pas pour autant réduit le nombre de leurs missions ! À exigences constantes et capacités amoindries, l'accélération de la rotation des missions, comme variable d'ajustement, semblait inévitable. Et dans son sillage, un absentéisme familial récurrent et toujours plus pesant qui contraint les familles à surmonter, seules, les aléas du quotidien.

Je tiens d'ailleurs pour finir, à leur manifester toute mon admiration et mon estime pour leur courage et leur pragmatisme. Elles participent implicitement aux succès de la Gendarmerie Mobile en délestant leur gendarme de l'intendance familiale, leur permettant, l'esprit tranquille, de se consacrer pleinement à leurs missions !

Virgine RODRIGUEZ

# BN de à l'eau... Lézardrieux

EN PASSANT PAR...

## Côtes d'Armor...

Aux côtés d'autres forces assurant l'action de l'Etat en mer, comme la Marine, les douanes, les affaires maritimes et d'autres administrations, la gendarmerie départementale avec les brigades nautiques côtières a pris place au côté de la gendarmerie maritime, pour assurer, dans la bande des 5 miles nautiques, les missions de police générale en mer, que ce soit en police judiciaire, police de la navigation de plaisance et des pêches, police de la salubrité publique, lutte contre les trafics, ou bien encore pour l'assistance des personnes en danger.

La présence de plongeurs et de pilotes de vedette de la gendarmerie sur le département des Côtes-d'Armor remonte aux années 1970. La brigade nautique côtière de LEZARDRIEUX, créée en 2004, compte aujourd'hui cinq militaires plongeurs et pilotes de vedette, techniciens en investigation subaquatique, qui s'appuient sur trois moyens nautiques.

Après de nombreuses années à PAIMPOL, cette unité a rejoint une nouvelle caserne à LEZARDRIEUX en 2010 (ce projet de construction, réalisé par la société Côtes-d'Armor Habitat, a été inauguré sous la présidence de monsieur Rémi THUAU, Préfet des Côtes-d'Armor, et du général de division CAILLET, commandant la région de gendarmerie de Bretagne).

La brigade nautique côtière de LEZARDRIEUX à une activité

diversifiée et très différenciée entre la période estivale et la période hivernale :

- en période estivale, l'activité est plus orientée sur la plaisance (voile, sport nautique, plongée, navigation), le contrôle des clubs à activités physiques et sportives et la surveillance générale nocturne portuaire dans le cadre de la campagne annuelle de sécurité des loisirs nautiques. Les personnels de la brigade nautique, tous secouristes, participent également au renfort estival d'un détachement hélicoptère à LANNION. Un plongeur fait partie intégrante de l'équipage durant cette période.

- en période hivernale, l'activité est plus axée sur la campagne de pêche de la coquille saint-jacques et la surveillance maritime côtière.

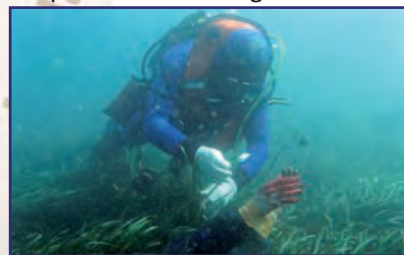


*Outre ces missions, la BNC est sollicitée pour la police des plans d'eau sur les événements maritimes régionaux (route du rhum, course du figaro, tour de France à la voile, festival du chant de marin, prestation de la patrouille de France à Perros Guirec, ...).*



## Les plongeurs de la BNC : l'investigation subaquatique

Il est possible aujourd'hui de conduire une enquête sous l'eau avec la même rigueur qu'à terre. Ce domaine d'intervention et d'investigation est l'apnage des plongeurs de la gendarmerie qui sont les yeux de la justice dans cet élément. Ils y appliquent les techniques d'investigations judiciaires telles qu'elles sont conduites sur les autres scènes de crime, et notamment : prélèvements A.D.N, tissulaires, relevés digitaux, peinture, prises de vues sous-marines, vidéos sous-marines. Les constatations judiciaires subaquatiques constituent la mission principale des plongeurs enquêteurs de la gendarmerie



départementale. En moyenne, ils effectuent 100 plongées d'intervention par an au profit de la section de recherches de Rennes, des brigades de recherche des départements des Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine, de la Police Nationale, des magistrats lors de reconstitution et des unités de terrain.





# En images **pêle-mêle**





# Proximité **Rennes**

**BUREAUX REGIONAUX**

## Inauguration

*Le 25 janvier 2013, l'AAMFG inaugure son bureau de Rennes (35).*

Après les différentes interventions de la présidente et de la déléguée locale de l'Aamfg suivi de la prise de parole du général GIORGIS, Monsieur Michel CADOT, préfet de région Bretagne, a pris la parole pour adresser à toute la communauté gendarmerie ses positions. Il a réaffirmé en présence de toutes les autorités, parlementaires, collectivités locales et représentant de l'état ainsi, l'attachement très profond à la gendarmerie, comme institution, et aux gendarmes, pour chacun d'entre eux dans la mission qu'ils exercent... Nous remercions vivement Monsieur CADOT de sa présence et de son intervention (vous pouvez retrouver la vidéo sur [aamfg.fr](http://aamfg.fr)).



Pour mémoire, voici le discours de votre déléguée à l'occasion de cette inauguration.

« Je ne vous cache pas, que j'ai longuement réfléchi au contenu de ce discours car je le voulais empli de reconnaissance, de réalités, de vérités, qu'il puisse vous faire toucher du doigt l'essence même de l'AAMFG et nous amène à penser que, « là où il y a une volonté, il y a un chemin » !

### **Je le voulais en premier lieu, Reconnaisant :**

Reconnaisant, tout d'abord de l'honneur que vous nous faites de votre présence, avec des remerciements appuyés pour les autorités

présentes, qui montre, une fois de plus, leur soutien indéfectible aux hommes et femmes qui composent notre institution. Je profite de cette occasion pour leur exprimer ma gratitude tant pour leur écoute attentive que leurs interventions efficaces dans différents dossiers de l'AAMFG que j'ai pu leur soumettre.

Reconnaisant, ensuite de l'action engagée par le Général GIORGIS, dans la réfection des huisseries des logements familles de notre caserne, qui attendait depuis plus de 10 ans, que le processus de délabrement cesse enfin. Contrairement à d'autres qui parlent, qui parlent... jusqu'à ce qu'ils aient quelque chose à dire, le Général GIORGIS, lui, ne se contente pas de dire ce qu'il fait,..., il fait ce qu'il dit !

En ces temps de disette budgétaire, où l'investissement immobilier joue, de façon récurrente, le rôle de variable d'ajustement, il n'est pas simple de faire ce choix mais il a permis sans nul doute, d'éviter le pire. Grâce à cette prise de position et à l'investissement du Chef d'Etat Major, le Colonel LE THUILLIER et de ses personnels que je remercie infiniment, nous pouvons sans risques pour nous et nos enfants jouir d'une fenêtre de salle de bain digne de ce nom. Même si, la simple vue de nos bâtiments, suffis à elle seule, à saisir l'importance du chantier restant à réaliser, il a au moins le mérite d'avoir été amorcé.

Reconnaisant enfin, de l'écoute attentive de chaque personnel que j'ai pu solliciter et de la gestion bienveillante des dossiers de l'association par les officiers, sous officiers ou par les personnels civils, tous soucieux du bien-être des gendarmes et de leur famille.

### **Ce discours, je le voulais également transparent de réalités et de vérités :**

L'essence de l'AAMFG pourrait se résumer par la formule sacrée du positivisme :

« L'amour pour principe, la force pour base et le progrès pour but »

L'amour pour principe c'est l'amour de l'autre, celui qui me pousse, qui nous pousse à aider,







# Proximité (suite)



ceux, qui ne trouvent plus d'issue à leur souffrance, ceux, qui subissent sans pouvoir agir, ceux, pour qui la fatalité devient l'exécutoire de leur condition.

Nous ne sommes pas psychologues, assistantes sociales, gestionnaires ou même décisionnaires, nous n'avons pas non plus la prétention d'être la voie ou la voix, mais simplement l'écho d'une souffrance ou d'une injustice, un vecteur efficace pour amener la solution au problème.

La Gendarmerie est une grande famille, un ensemble d'hommes et de femmes qui véhiculent des valeurs, dont l'efficacité et l'abnégation ne sont plus à prouver. Ces hommes et femmes méritants, qui garantissent l'ordre public, qui assurent la sécurité de chaque citoyen, doivent pouvoir le faire dans les meilleures conditions.

La force pour base, celle de notre conviction ! La force de l'Association, c'est aussi sa capacité à mobiliser, fédérer, sensibiliser les autorités sur les problèmes quotidiens des gendarmes et intervenir aux côtés des familles lorsque cela le nécessite.

Enfin, le progrès pour but. On compare souvent la gendarmerie à une vieille dame, certes digne, dévouée et protectrice mais assez réfractaire aux changements. Cependant, beaucoup d'évolutions sont à constater ! En premier lieu, cette inauguration n'aurait jamais pu se faire il y a à peine 5 ans et j'en remercie d'ailleurs le

Général GIORGIS, la chaîne de concertation n'aurait jamais vu le jour et la prise en compte des risques psychosociaux n'aurait pas été

aujourd'hui une des principales préoccupations de la Direction Générale de la Gendarmerie et de ses régions.

L'institution a évolué certes, moins vite que notre société mais elle tend lentement mais sûrement à s'adapter et à progresser. Et ne faut-il pas plutôt voir dans cette lenteur une certaine sagesse, permettant l'écoute et le recul approprié pour la prise de décision la plus adaptée?

Quoi qu'il en soit, comptez sur nous pour l'aider et l'accompagner dans cette voie.

## **Ce discours, je le voulais enfin, porteur d'espoir :**

L'espoir que les décideurs s'engagent dès à présent à apporter des solutions à la problématique des logements insalubres en Gendarmerie. Que l'atout de réactivité et de disponibilité qu'induit le logement par nécessité absolue de service ne soit plus vécu au quotidien pour des centaines de familles comme un fardeau, une source de mal-être et d'insécurité.

Lorsqu'un personnel sait que sa famille est en sécurité il part au travail l'esprit tranquille, il peut se concentrer sur son cœur de métier. La performance, l'efficacité du personnel passent par cette tranquillité de l'esprit, et le bien-être d'une famille passe par son cadre de vie.

Je finirai ce discours par une phrase de Saint Exupéry : « Dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent. »

Virginie Rodriguez

Info bureau Rennes :

Accueil sur rendez-vous  
AAMFG - RGB - 85, boulevard Clemenceau  
BP 33284 - 35032 RENNES CEDEX  
Tél. 06.89.02.45.98  
virginie.rodriguez@aamfg.fr



# Brèves **Hommage**

**MÉMOIRE & ACTION**

## Honneurs militaires rendus à l'adjudant Eric Thétio

Samedi 24 novembre 2012, à VANNES (Morbihan - 56), caserne Guillaudot, la gendarmerie nationale a rendu un dernier hommage à l'adjudant Eric Thétio, décédé en service le mercredi 21 novembre dernier.

La mémoire de l'adjudant Eric Thétio a été saluée au cours d'une cérémonie présidée par le général d'armée Laurent MULLER, inspecteur général des armées gendarmerie, en présence du général de division Alain GIORGIS, commandant la RGBRET et la ZDSO, de monsieur Jean-François SAVY, préfet du Morbihan, et du colonel Sylvain LANIEL, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan.

De nombreux camarades de la communauté de la sécurité routière, de la brigade de Seysses (Haute Garonne) et de l'ancien escadron 11/3 de Rennes, entre autres, sont venus l'accompagner dans son dernier voyage

L'adjudant THETIO a été promu au grade d'adjudant-chef à titre posthume.

Il a été nommé chevalier de l'ordre national du mérite et cité à l'ordre de la gendarmerie comportant attribution de la médaille d'or de la Défense nationale.

Âgé de 39 ans, l'adjudant THETIO était marié et père de deux enfants.



## En mémoire de notre camarade l'adjudant-chef Éric THETIO

Les 28/29 et 30 juin 2013 s'est déroulé le Raid du Golfe du Morbihan (Vannes et ses chemins côtiers). Le départ a été donné le vendredi 28 juin à 18h45 sur l'Esplanade du port de Vannes pour arriver au même endroit le samedi 29 juin dans l'après-midi.

Cinq binômes composés de gendarmes du GD 56 sont engagés dans cette course, sous le nom de Gendarm'Éric Team N° 40, en mémoire de l'Adjudant-Chef Éric THETIO, motocycliste de la gendarmerie ayant perdu la vie sur les routes du Morbihan et dont la volonté était de relever ce challenge. Participent aussi à ce raid, à titre individuel, plusieurs autres gendarmes engagés sur le 177, le 87 ou le 56 kms et qui ont choisi à leur manière d'avoir une pensée pour Éric (prénom sur le sac à dos, mots de sympathie, photo...). Membre de la Gendarm'Éric Team : Pascal LE ROY, Eric PEROT (1<sup>er</sup> relais Vannes / Noyal), Denis LE NICOL, David THEON (2<sup>ème</sup> relais Noyal / Sarzeau), Gilles GUILLEMOT, Nicolas SARRAMONE (3<sup>ème</sup> relais Sarzeau / Auray), Mickaël LE POTIER, Yann ROGER (4<sup>ème</sup> Auray / Arradon), Sylvain LANIEL, Gonzague MONTMORENCY (5<sup>ème</sup> Arradon / Vannes) <http://www.raid-golfe-morbihan.org>

## Initiative locale...

Créée par Pascal en 2009, l'association «**La breizh de l'espoir**» agit pour lutter contre la maladie et le regard à porter sur la vie des familles touchées. Elle s'est fixée quatre objectifs :

- soutenir la recherche,
- améliorer la qualité de vie des patients,
- sensibiliser et faire connaître la maladie,
- solidarité avec le Téléthon.

Contact : 06.25.81.39.94. - [labreizh.delespoir@laposte.net](mailto:labreizh.delespoir@laposte.net)

**La breizh de l'espoir, brûlons la muco.  
la vie n'est pas toujours belle, mais sans la  
vie rien n'est beau !**

En savoir [+] : [www.labreizhdelespoir.fr](http://www.labreizhdelespoir.fr)





# L'UAMJ de St-Malo à savoir

FOCUS UAMJ

## La procédure Mélanie - chronologie

*La procédure Mélanie s'est mise en place sur le ressort du parquet sud de l'Île de LA RÉUNION (TGI ST DENIS) en 1991. À compter de 1995, quelques tentatives ont été menées par le TGI de ST DENIS. Elles sont à l'origine de la loi du 17 juin 1998 (Loi GUIGOU) qui permet l'introduction de l'article 706-52 du Code de Procédure Pénale (enregistrement obligatoire des auditions de mineurs victimes d'infractions sexuelles). \*Il est alors considéré, que l'enfant victime d'abus sexuels est en droit français comme «l'égal de son agresseur». La procédure Mélanie permet de reconnaître à l'enfant son statut et d'en respecter les spécificités.*

## Unités/enquêteurs concernés par l'UAMJ de St-Malo

La Compagnie de gendarmerie de SAINT MALO est composée de 7 brigades territoriales regroupées en trois communautés de brigades, des bureaux administratifs, de la brigade de Recherches, du PSIG et de la Bmo. 109 gendarmes travaillent sur cette circonscription auxquels il faut ajouter 137 policiers basés au commissariat de SAINT MALO et DINARD.

Afin de couvrir l'ensemble de la circonscription et de répondre rapidement aux plaintes des mineurs victimes, nous avons mis en place deux référents auditions mineurs par COB + deux référents à la brigade de Recherches.

Depuis le début du fonctionnement de l'UMJ, d'autres brigades du département qui ne sont pas dotées d'une UMJ, ont bénéficié de son fonctionnement et de sa structure. Depuis, ces unités demandent régulièrement à venir chez nous parce que les enquêteurs ont trouvé un confort et une efficacité, \*d'une part, dans la prise en charge de l'enfant et d'autre part, dans la façon de travailler.

## Présentation de l'UAMJ de St-Malo

*il s'agit d'une salle Mélanie implantée dans un hôpital. La particularité est qu'elle associe une assistante sociale, un psychologue dans la chaîne de prise en compte du mineur et de sa famille. Par son fonctionnement, cette unité est unique en France.*

*\*Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007, une Unité d'Accueil Médico Judiciaire (UAMJ) a été créée sur le ressort du TGI de SAINT MALO. Cette unité est composée d'une équipe de psychiatrie infanto-juvénile de l'hôpital de SAINT MALO (Psychologues, assistante sociale, secrétaire, pédopsychiatre), d'une équipe d'enquêteurs (8 référents gendarmes - 2 référents policiers), et d'un référent auprès du TGI (Mme DAUVILLIERS Substitut du PR).*

*Depuis sa création, l'UMJ de SAINT-MALO a procédé à 19 auditions de mineurs en 2007, 47 en 2008 et environ 60 auditions à la fin de l'année 2009 (3/4 des auditions*



# UAMJ (suite)

effectuées par la gendarmerie). L'âge moyen des enfants est de 11 ans 1/2. Le plus jeune avait 4 ans 1/2 et le plus âgé 17 ans 1/2. La structure a reçu de manière quasi exclusive des enfants victimes d'abus sexuels, beaucoup plus marginalement des enfants victimes de sévices physiques.

## Déroulement de la prise en charge de l'enfant le jour de l'audition

- Accueil de l'enfant et de son représentant légal, dans les locaux de l'UMJ, par l'assistante sociale et le psychologue (mise en confiance de l'enfant, explication sur le déroulement de l'audition, visite des lieux, préparation psychologique du mineur,...)

- Arrivée un quart d'heure plus tard des enquêteurs qui s'entretiennent seuls avec le psychologue. Le psychologue donne ses premières impressions sur l'enfant (niveau de langage, sociabilisation, attitude, .....). Les enquêteurs, quant à eux, annoncent la ligne directrice de l'affaire sans donner de détail (objectivité - regard neuf). Ils pourront éventuellement donner le milieu familial dans lequel évolue l'enfant.

- Présentation de l'enquêteur au salon d'accueil (définition du rôle de chacun, les attentes, mise en confiance, ...)

- Audition filmée avec assistance psychologique. Un enquêteur seul face à

l'enfant. Le deuxième enquêteur et le psychologue s'installent derrière la vitre sans teint. Les échanges entre les deux salles se font par micro et casque. Une fois tout le monde installé, l'enquêteur commence l'audition (présentation de l'enfant, rappel d'un fait positif, mise en confiance, principe de vérité, récit libre, questions ouvertes, questions spécifiques, fin de l'audition, félicitations)

- soutien psychologique, après l'audition, du psychologue vers l'enfant.

- Retour au salon d'accueil. Entrevue avec le représentant légal et l'enfant. Explication sur la suite de l'enquête.

- départ de l'enfant et de son représentant

- débriefing entre les enquêteurs, psychologue et assistante sociale, (ressentis de chacun, les parties importantes de l'audition, comportement de l'enfant, .....).







# BON A SAVOIR

pratique

L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

## Un site web bien utile

Mon.service-public.fr constitue une étape dans le développement de l'administration électronique. Il permet à l'utilisateur de gérer de façon individualisée l'ensemble de ses relations avec les services publics et fournit un accès cohérent à l'offre croissante de services en ligne proposés par l'administration. Développé par la direction générale de la modernisation de l'État (DGME), le site Mon.servicepublic.fr est accessible notamment depuis le portail de l'administration française Service-public.fr, opéré par la Documentation française. Il est conçu pour garantir la confidentialité des informations personnelles et simplifier l'accès aux services publics en ligne dans le respect des libertés individuelles.

Un compte unique pour les démarches en ligne Mon.service-public.fr offre à l'utilisateur un compte unique, véritable sésame sécurisé, pour pouvoir effectuer en toute confiance ses démarches administratives en ligne. Plus besoin de retenir systématiquement tous les mots de passe : parmi les services offerts par les partenaires de Mon.service-public.fr, l'utilisateur choisit ceux auxquels il veut accéder via son compte unique (maladie, retraite, emploi....).



## Un suivi facile des démarches

Mon.service-public.fr offre à l'utilisateur une vision d'ensemble de ses démarches administratives en cours : à travers un seul site fédérateur, il est possible de suivre le déroulement des démarches engagées auprès des administrations. S'il souhaite une information en temps réel, il peut recevoir par courriel ou par SMS des alertes l'informant de l'état de traitement d'une démarche ou d'un dossier.

## Des informations sur mesure

Mon.service-public.fr propose aux utilisateurs des informations sur mesure, en offrant la possibilité de mémoriser des fiches pratiques sur les droits et démarches. Il permet aussi de sélectionner ses contacts administratifs en fonction de besoins spécifiques et d'obtenir des renseignements sur les organismes publics d'un secteur donné.

## Un espace confidentiel de stockage

En créant un compte, l'utilisateur dispose d'un espace confidentiel de stockage. Il peut y garder en toute confiance les pièces justificatives dématérialisées échangées avec l'administration, et y enregistrer une fois pour toutes ses données usuelles (nom, prénom, adresse...) afin de simplifier la saisie des formulaires en ligne.

*Accès unifié aux services en ligne, vision d'ensemble des démarches en cours, informations sur mesure, espace confidentiel... Avec Mon.service-public.fr, l'utilisateur gère à tout moment, à distance et de manière personnalisée, sa relation avec les services publics.*

à retrouver en ligne : [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)



# Brèves

## Bretagne

BRÈVES...

### Unis contre la violence scolaire

**La région de gendarmerie de Bretagne et le rectorat renforcent leur coopération pour mieux lutter contre les violences scolaires.**

Le mardi 25 septembre 2012, un séminaire gendarmerie/éducation nationale a été organisé afin d'échanger sur les moyens communs à mettre en place à l'école, au collège et au lycée pour prévenir les actes de violence et d'incivilité.

Présidé conjointement par le général de division Alain Giorgis, commandant la région de gendarmerie de Bretagne et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest, et Alexandre Steyer, recteur de l'académie de Rennes, ce séminaire rassemblait les commandants de groupement de gendarmerie départementale de l'ensemble de la région Bretagne, les 4 directeurs académiques des services de l'éducation nationale et les membres des équipes mobiles de sécurité.

Ce séminaire a permis de décider, entre autres, que les nouveaux directeurs d'établissement de la région Bretagne pourraient prochainement bénéficier d'une sensibilisation délivrée par la gendarmerie. Aussi, les référents scolaires qui assurent déjà des missions de conseil et de prévention auprès des chefs d'établissement devraient également travailler en collaboration avec les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

C'était la première fois que les responsables Gendarmerie/Education nationale se rencontraient au niveau régional.



### Agression d'un gendarme à CARNAC (Morbihan).

**Le mardi 4 juin 2013, une patrouille du PSIG de Ploemeur (56) est engagée par le CORG de Vannes suite à de multiples déclenchements d'alarme au sein du magasin « CASINO » de Carnac (56).**

Quatre militaires se rendent sur les lieux et procèdent à une reconnaissance du bâtiment. Au cours de leur progression, l'un d'entre eux, le brigadier Maxence Guillo, est blessé à la main par un individu muni d'un couteau de boucher. Désarmé par le chef de patrouille, l'agresseur est interpellé.

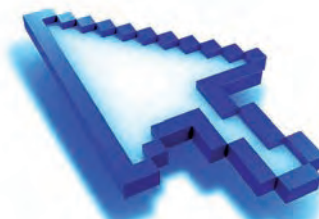
Au terme de sa garde à vue, le mis en cause est condamné à une peine d'emprisonnement de 3 ans et incarcéré à la maison d'arrêt de Ploemeur (56). Il devra également verser au gendarme blessé 1.000 euros pour préjudice moral.

Ce gendarme adjoint volontaire est le premier militaire de la région de gendarmerie de Bretagne à solliciter et à obtenir la protection fonctionnelle depuis la mise en œuvre de dispositif novateur, le 23 mai dernier.

Désormais, tout militaire pénalement victime ou mis en cause, peut, en l'absence de faute personnelle détachable du service et à sa demande, demander à bénéficier d'une protection juridique, matérielle et morale qui sera accordée par la DGGN après examen de la situation du militaire.

À ce sujet, il est utile de rappeler qu'un site intranet spécifique a été créé par la DGGN à l'adresse suivante :

<http://proteger.gendarmerie.fr>







# Dossier immobilier

IMMOBILIER : INIQUITÉ !

*Les problématiques immobilières en Gendarmerie sont complexes et variées. Le Parc immobilier de la gendarmerie représente 77410 logements dont 32 437 en casernes domaniales (chiffres au 1er juillet 2011). 70% des casernes domaniales ont plus de 25 ans et la plupart sont dans un état de vétusté inquiétante voire d'insalubrité par manque de crédits d'investissements suffisants.*

Âge	Logements domaniaux	Logements non domaniaux	Total
moins de 10 ans	7,23 %	30,36 %	19,09 %
de 10 à 25 ans	22,41 %	24,22 %	23,44 %
de 26 à 50 ans	54,78 %	41,08 %	47,76 %
de 51 à 100 ans	13,31 %	2,26 %	7,64 %
plus de 100 ans	2,27 %	2,08 %	2,17 %

L'ÂGE DES LOGEMENTS EN CASERNE Situation au 1er juillet 2011

En effet, dans un contexte de restrictions budgétaires, la Gendarmerie Nationale a dû préserver sa capacité opérationnelle en contraignant l'investissement immobilier, privilégiant ainsi une politique de court terme à défaut d'une réflexion sur le long terme. En matière immobilière, les efforts se sont alors principalement portés sur des dépenses de fonctionnement courant c'est-à-dire de maintenance, laissant les bâtiments domaniaux poursuivre leur déliquescence en toute quiétude.

Selon la Cour des comptes, si l'on estime à trente ans la durée de vie moyenne d'une caserne n'ayant pas bénéficié d'une maintenance conforme aux standards du marché, la gendarmerie devrait consacrer annuellement 160 millions d'euros à la construction domaniale. Or, entre 2003 et 2008, 122 millions d'euros seulement y ont été consacrés chaque année.

Nous avons donc pu constater au fil des années la détérioration des conditions de travail et de vie des personnels, des logements tombés en décrépitude dans lesquels on installe encore des familles au détriment de leur bien-être et parfois

même de leur santé. Le logement par Nécessité Absolue de Service constitue la contrepartie du régime de disponibilité des militaires de la gendarmerie. Il permet aussi le « maillage » de l'ensemble du territoire, grâce aux brigades territoriales. Sa dimension sociale est également essentielle puisque la vie en caserne permet de conserver le lien entre l'institution et les familles, notamment lorsque les militaires de la gendarmerie sont appelés à servir en opérations, outre-mer ou hors du territoire. Mais il n'est plus aujourd'hui un avantage mais un véritable sacerdoce pour ces familles qui ont la déveine de se voir affecter dans une de ces casernes domaniales.

Qui accepterait de loger sa famille dans un appartement :

- où la moisissure et l'humidité cohabitent avec une isolation en papier mâché,
- où la température des chambres de vos enfants ne dépasse pas 12 degrés en hiver alors que l'on vous assure que la chaudière fonctionne à plein régime,
- où les tableaux et installations électriques sont d'un temps.... que les moins de 100 ans ne peuvent pas connaître,
- où les balcons ou parements extérieurs s'effritent et deviennent un danger pour tous les passants.

La réponse est simple : **nos chers gendarmes !**

Ces mêmes gendarmes, que l'on sollicite davantage chaque jour, qui ne comptent ni leur temps ni leur investissement, qui doivent faire face à



*Au delà de l'aspect, quid de l'isolation et de l'étanchéité.*



# Dossier (suite)



une violence et une animosité grandissantes, sont contraints de vivre dans des conditions parfois déplorables, indignes de leur statut.

**Nos nouvelles prisons seront bientôt plus accueillantes que certaines de nos casernes !**

À l'heure où le gouvernement impose aux collectivités territoriales un quota de 25% de logements sociaux BBC (Bâtiment Basse Consommation) avec un objectif global de 150 000 nouveaux logements par an, comment expliquer sa léthargie face à la détérioration de la qualité de vie des gendarmes.

Comment ne pas ressentir de l'amertume lorsque les gendarmes qui patrouillent ou interviennent dans des cités reconstruites à neuf, avec digicode, fenêtres PVC, isolation BBC et



*De belles réalisations sont possibles à proximité, mais pas destinées aux personnels et familles de la gendarmerie.*



tout le confort du modernisme urbain doivent à la fin de leur journée rentrer dans leur taudis étatique.

**Pourquoi alors, le gouvernement n'adopte-t-il pas la même position bienveillante pour les**

**bâtiments domaniaux de la Gendarmerie par le biais de la nouvelle vague de décentralisation ?**

Cette solution pourrait permettre de résoudre définitivement, à l'image de la gestion des casernes de Pompiers, la problématique de ces logements sans alourdir davantage les dépenses de la Gendarmerie.

D'ailleurs, les collectivités locales sont déjà impliquées dans le dispositif territorial de la Gendarmerie. Elles contribuent pleinement à la construction de locaux de service et de logements, en ayant recours soit aux dispositions d'un décret de 1993 leur permettant de bénéficier de subventions de l'État, soit à la procédure de bail emphytéotique administratif dans le cadre duquel la collectivité territoriale, propriétaire d'un terrain, est autorisée à construire les bâtiments nécessaires aux besoins de la Gendarmerie. Mais ces deux dispositifs impliquent le versement de loyers qui impacte exponentiellement le budget Gendarmerie.

**Les opérations réalisées dans le cadre du décret du 28 janvier 1993.**

En application de ce décret, les collectivités territoriales peuvent bénéficier de subventions d'investissement destinées à alléger la charge qu'elles supportent pour la construction des casernements mis à la disposition de la gendarmerie. Le loyer annuel versé par la Gendarmerie s'élève à 6 % du coût-plafond. Invariable pendant neuf ans, il est ensuite revalorisé tous les trois ans en fonction de la valeur locative réelle des locaux estimée par le service local de France Domaine sans pouvoir excéder la variation de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE intervenue sur cette période.

Le choix du cadre juridique appartenant pleinement aux collectivités, celles-ci ont privilégié jusqu'à présent le dispositif du BEA afin de diminuer leur engagement financier.

**Les opérations réalisées dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif (BEA).**

Le coût de location des casernements réalisés





# Dossier (suite)



***Dans lequel de ces bâtiments voudriez-vous vivre pour votre prochaine affectation ? (premier plan ou second...)***

selon cette procédure est largement supérieur à celui des opérations conduites dans le cadre du dispositif du décret de janvier 1993. Elle permet à une collectivité territoriale, propriétaire d'un terrain, de conclure un BEA (dont la durée moyenne est de 30 ans) avec un investisseur privé qui construit les bâtiments nécessaires aux besoins de la gendarmerie. Pendant la durée du BEA, la collectivité acquitte un loyer financier à l'opérateur qu'elle a choisi, sachant qu'à son terme elle deviendra propriétaire de l'ensemble immobilier. La gendarmerie pour sa part paye un loyer à la collectivité territoriale par contrat de bail classique. Le loyer acquitté par la gendarmerie est apprécié par le service France Domaine sur la base de la valeur locative de marché. La collectivité territoriale ne peut alors prétendre à aucune subvention de l'État.

Cependant, même si la solution des baux emphytéotiques semble la panacée des problèmes de logements en Gendarmerie pour les collectivités locales, en offrant sur la base du principe locatif, des logements et des locaux de service neufs, ils deviendront sur le long terme un puits financier sans fond.

Ainsi, la gendarmerie voit s'accroître inexorablement ses dépenses de loyers, passant de 435,64 millions d'euros pour l'année 2011 à 441,03 millions d'euros en 2012. Deux raisons à cela : les loyers suivent l'évolution des indices immobiliers qui connaît, ces dernières années, une forte croissance et les livraisons de nouvelles casernes locatives déclenchent autant de nouveaux loyers à payer.

Nous avons donc d'un côté, des casernes neuves et modernes, propriété des collectivités territoriales qui, par le poids des loyers indexés, représenteront à long terme un gouffre financier. Et de l'autre, des casernes domaniales, en décrépitude, qui faute d'investissements conséquents verront leurs crédits de fonctionnement augmentés chaque année.

Derrière cette différence de qualité de logements se pose une question substantielle : celle de l'Équité ! Comment justifier pour une même profession l'existence d'une prérogative à deux niveaux, déterminée par le simple jeu hasardeux des affectations ? Pourquoi certains seraient-ils plus avantagés que d'autres ?



***Ce n'est pas ce que vous pensez... une cité. C'est bien un ensemble de logements domaniaux de la gendarmerie !***

**Le bien-être des familles ne devrait pas se jouer à la roulette russe !** Nous avons tous le droit de vivre dans des conditions de logement équitables !

## Focus sur la Bretagne :

Le parc immobilier de la gendarmerie en région Bretagne est composé de 31 casernes domaniales et de 165 casernes locatives (communes, communautés de communes, département).

Avec l'appui des services spécialisés de la région Bretagne (les Affaires Immobilières) et en liaison étroite avec la DGGN et les collectivités territoriales, les commandants de groupements de gendarmerie départementale initient régu-



# Dossier (suite)

lièrement des projets de réhabilitation ou de construction principalement dans le cadre du BEA.

Pour illustrer ces actions, plusieurs livraisons de constructions locatives sont prévues cette année : BT Bégard(22) en octobre, BT La Gacilly(56) en septembre, BT Rosporden(29) et BT Pont-Aven(29) durant le dernier trimestre 2013.

La Bretagne possède également ses points noirs domaniaux dont les plus inquiétants sont les casernes de Rennes et de Quimper. Les logements de Plélan le Petit sont déclassés pour insalubrité en l'attente de la prise en compte des travaux et la caserne de Pont-l'Abbé voit son programme de construction de 22 logements initié.



Concernant la caserne de Rennes, même si l'idéal avait été de réaliser une réfection totale de ces bâtiments vétustes qui se chiffrait à plusieurs millions d'euros et que ses résidents espéraient depuis plus de 10 ans, le Général GIORGIS, commandant de région, aura eu le mérite d'avoir amorcé en 2013 la réfection des huisseries en remplaçant les fenêtres des salles de bain. Ce premier geste significatif, a certainement permis d'éviter le pire mais la simple vue de ces bâtiments suffit à saisir l'ampleur des travaux restants à réaliser.

L'immobilier en Région Bretagne est donc comme les autres régions, à l'image de l'iniquité nationale.

Les différents acteurs compétents en la matière au sein de la région Bretagne demeurent conscients de l'importance que revêt l'immo-

bilier en gendarmerie et restent attentifs aux conditions de travail et d'hébergement des personnels et de leurs familles. Mais leur bonne volonté ne suffit pas, sans crédits d'investissements à la hauteur des besoins, les quelques opérations de réfection immobilière réalisées ne peuvent stopper la dégradation inexorable des logements domaniaux.



*Une des barres de la caserne Marguerite*

Essayez de réparer les dégâts du temps sur le visage d'une vieille dame ridée, avec de la crème hydratante... agréable mais inefficace!

La Gendarmerie ne pourra pas éternellement se satisfaire d'une politique immobilière de bouts de ficelle qui la conduit inéluctablement dans le mur par un alourdissement graduelle de ses dépenses de fonctionnement. Une réelle réflexion gouvernementale doit s'organiser autour de cette problématique pour pouvoir rétablir l'équité et avec elle, des conditions de vie satisfaisantes pour tous.



*Caserne Audibert - Rennes*



# FAMILLE

## Téléphone portable

POUR OU CONTRE ?

### Un téléphone portable pour mon enfant... ?

Les années collège sont souvent la période d'arrivée du premier téléphone portable.



**Pourquoi les ados veulent un mobile ?  
Que font-ils avec ?  
Pourquoi un tel équipement, eux qui veulent plus de liberté ?  
Des craintes, des angoisses... ?**

En tant que parents, et utilisateurs plus ou moins expérimentés de ce type d'outil, vous vous devez d'accompagner votre enfant dans l'usage du mobile. Effectivement, via le téléphone portable et l'explosion de l'internet mobile les enfants peuvent s'exposer à de nouvelles formes de risques : perte d'attention en classe ou sur le trajet scolaire, diminution du temps de sommeil et augmentation du temps de connexion (sms, tchat, réseaux sociaux...), pratiques malveillantes isolées ou organisées... que les parents doivent mieux cerner pour l'harmonie familiale.

De prime abord, la question est toutefois d'être équipé ou pas, car si vous pensez qu'avec vous pourrez plus facilement communiquer avec votre enfant, celui qui ne veut pas communiquer avec vous saura vous filtrer «*plus batterie, pas de réseau, on doit couper en cours et j'ai oublié de l'allumer après....*».

**Devez-vous céder à la pression mise par l'enfant, les médias... votre entourage ?**

Si les deux tiers des 12-17 ans sont équipés d'un téléphone portable, lorsqu'ils en parlent avec leurs parents c'est surtout

pour le choix et le financement du téléphone et/ou de l'abonnement mais finalement peu sur les usages qu'ils souhaitent en faire. Il semble rare qu'un enfant demande à ses parents de lui fournir un modèle de téléphone spécialement paramétré avec un système de géolocalisation pour que les parents soient rassurés sur ses déplacements, alors qu'il acceptera la géolocalisation de certaines applications pour retrouver ses amis. Pourtant, chaque jour votre enfant évolue autant que les usages et les tentations offertes par le mobile grandissent et varient. Alors quand avez-vous fait un point avec lui pour comprendre ses réelles motivations ou bien voir si son mobile est bien adapté, avec le bon forfait ? Mettre entre ses mains un portable, ce n'est pas juste une gestion de facture en plus, mais une attention régulière des pratiques et de leurs évolutions.

### COMPORTEMENTS ET CHIFFRES

Pourquoi demander à un jeune d'être raisonnable avec son mobile alors que vous ne l'êtes pas forcément ?

- Les jeunes sont conscients des bonnes règles d'utilisation liées à la santé mais globalement ne les mettent pas en pratique : 77% des ados savent qu'il est conseillé d'utiliser une oreillette pour seulement 34% qui l'utilisent, 96% savent qu'il est déconseillé de dormir avec son portable sous l'oreiller mais 31% le font.

- Le portable à l'école, un risque de punition/sanction : 54% des ados ont déjà eu en classe leur téléphone qui sonne, 47% ont utilisé leur mobile pendant les cours, 21% se sont fait confisquer leur portable par l'établissement scolaire, 7% ont déjà filmé un professeur.

- Téléphone avec photos et/ou vidéo : puisque les appareils le font ! 42% craignent d'être filmés ou pris en photo dans une situation embarrassante, mais 43% d'entre eux l'ont déjà fait juste pour rire et montrer aux autres.



# FAMILLE l'équiper ?

Si les jeunes arrivent rapidement à contrôler les aspects techniques des appareils et des fonctions offertes, ils ont plus de difficulté à en mesurer les implications sociales (mauvaise pratique, dépendance...). Effectivement, on peut parler de comportements à risques, ou même de comportements malveillants avec un mobile.

- **Harcèlement et sexto** : 16% des ados ont déjà été harcelés sur leur mobile, 14% ont déjà reçu des messages à caractères sexuels de camarades (messages, photos) ou de la part d'inconnus.

- **Happy Slapping** : c'est une vidéo de « lynchage » qui montre un acte de violence filmé puis diffusé directement de portable à portable, comme de simples claques (l'origine du mot anglais) ou bagarres par un groupe sur un seul individu par exemple. Il touche les cours d'écoles, les banlieues, et se retrouve aussi sur la voie publique. Acte parfois gratuit, parfois avec un complice volontaire pour prendre des coups, cela donne aussi de mauvaises idées à ceux qui sont en manque d'inspiration. N'hésitez pas à poser la question à votre enfant s'il a déjà eu sur son mobile une vidéo de ce type.

- **Le scam** ou l'arnaque : généralement organisé par l'envoi d'email certains scam (escroquerie, tromperie) peuvent débuter à partir d'un sms. Une personne que vous connaissez (vous êtes dans son carnet d'adresses électroniques) vous envoie un message vous disant qu'il a un problème (*j'ai perdu mon portefeuille, suis dans une gare besoin payer billet train ou avion*) et qu'il a besoin rapidement d'une petite somme d'argent qu'il va vous rembourser très vite ! Bref, ce n'est pas la personne que vous connaissez qui en est l'auteur, l'envoi d'argent ira sur un compte à l'étranger dif-

ficile à retracer... ou bien une proposition de jeu en ligne permettant de gagner de l'argent sans frais d'inscription mais avec numéro de carte bancaire à donner ou un numéro surtaxé hors forfait à rappeler... **les escrocs sont à la pointe des technologies** pour pirater les données qui peuvent leur permettre de cumuler sur des centaines de personnes le détournement de sommes plus ou moins importantes. Généralement la personne ayant un sentiment de honte après avoir subi une arnaque, n'en parlera pas autour d'elle et ne poursuivra pas son escroc !

Aujourd'hui, ces pratiques ne sont pas anecdotiques ni fortement répandues. Cela n'est pas sans conséquences sur le bien-être personnel de l'enfant ou de l'adulte et peut provoquer des tensions au sein de la famille. Il est donc impératif que ces usages numériques soient **un sujet de dialogue et d'échanges** entre les membres de la famille.

*Tu sais moi aussi je risque de me faire avoir, dès que tu entends parler d'un nouveau truc à risque via le mobile ou internet ce serait bien d'en parler à tes copains mais aussi à toute la famille, tu ne crois pas ?*

**Si vous utilisez votre portable sans, alors que vous avez des oreillettes, pourquoi votre enfant ferait autrement ? Donnez l'exemple ! Les adolescents attendent des parents qu'ils fixent des règles et des repères, même si c'est pour les transgresser. Fixez ces règles !**



Dans le prochain numéro : *fiche sur les bonnes pratiques et astuces d'usage pour les mobinautes !*



## Gendarmerie du 21<sup>ème</sup> siècle : progressiste ou passéiste ?

Dans un environnement instable et astreignant qui nécessite une adaptation et une flexibilité toujours plus grandissante, le concept de changement devrait être perçu comme une lapalissade. Winston CHURCHILL en avait déjà saisi toute l'essence dans une simple phrase : « *il vaut mieux prendre le changement par la main avant qu'il ne vous prenne par la gorge.* »

La Gendarmerie a certes évolué dans sa forme, mais sa mentalité, a-t-elle suivi le même chemin ? S'inscrit-elle dans une réelle démarche progressiste ou s'accroche-t-elle à un passéisme ankylosant ?

Si l'on porte un regard global sur la Gendarmerie, le constat est évident. Elle a connu de grandes transformations. Plusieurs raisons à cela parmi lesquelles il y a l'envie de sauvegarder son efficacité et sa réactivité. Évidemment, certains changements ont été influencés ou exigés par les gouvernements successifs ainsi que par l'évolution de la société à travers ses mœurs et ses nouvelles formes de délits. En effet, la Gendarmerie a su s'adapter, moderniser ses outils d'intervention avec les moyens qu'on lui consentait dans un contexte budgétaire de plus en plus drastique. Elle a vu ses missions s'amplifier, ses effectifs diminuer sans une compensation proportionnelle par la modernisation de ses moyens, héritage amer de la RGPP (Révision Globale des Politiques Publiques) mais a toujours privilégié son opérationnalité.

Elle s'est également ouverte à la concertation. Ceci permet à la base d'exposer librement les problèmes rencontrés par les gendarmes sur le terrain, par le biais de la chaîne de concertation que constituent les PPM, les différents référents et les membres du CFMG.

Elle s'est familiarisée au dialogue syndical avec le recrutement des emplois civils sur les postes administratifs de l'Institution.

Elle met en place un plan local contre les risques psychosociaux dans chaque région afin de prévenir, d'alerter et de protéger les gendarmes touchés par les symptômes du mal-être au travail.

Enfin, elle prête une oreille attentive et entretient une collaboration bienveillante avec les associations de la Gendarmerie qui représentent un vecteur parallèle d'informations et une force de parole auprès des politiques et des médias.



Alors devant tant d'efforts progressistes, comment expliquer le sentiment de dépit, de méfiance que nous rencontrons encore aujourd'hui chez nos gendarmes ? Ces changements ont-ils réellement entamé un processus de transformations durable qui impacte de manière substantielle les mentalités ou ne sont-ils que des faux-semblants ?

Les hommes de la base, ceux qui forment le socle et la force de la Gendarmerie se sentent souvent incompris, étouffés par les lourdeurs administratives et les pesanteurs de l'institution d'un autre âge. Cette frustration s'accompagne régulièrement d'un sentiment de défiance vis-à-vis des officiers, ceux qui sont aux commandes de leur vie, ceux qui font fi de leurs desideratas,



priviliégiant d'après eux, uniquement les obligations opérationnelles au détriment de l'intérêt familial et/ou professionnel du gendarme. Les anecdotes dans ce domaine ne manquent pas et les exceptions à la règle non plus ! Mais ces ressentis ont souvent pour origine une communication descendante insuffisante voir inexistante, créant ainsi une amertume préjudiciable à la motivation des gendarmes, si précieuse dans la course à l'efficience.

Notre société a changé et avec elle, ses codes et ses exigences ! Les gendarmes d'hier ne se commandent plus comme ceux d'aujourd'hui ! Moins d'hommes, moins de moyens, plus de contraintes, plus de missions doivent amener les décisionnaires militaires passésistes, ceux qui pensent encore que les méthodes du passé sont des valeurs sûres et rassurantes, à revoir leur copie et à accrocher leur wagon au train de la modernisation. Les efforts désespérés de certains pour rester dans l'immobilisme en pensant protéger l'institution, desservent la Gendarmerie et la retardent dans une évolution inéluctable.

Dans le contexte actuel, l'objectif est d'optimiser l'investissement de chacun, de compenser le manque de moyens par l'efficience des hommes, de mobiliser les forces vives de cette belle institution pour réaliser les missions attribuées. Pour ce faire, La gendarmerie doit retrouver la confiance de ses hommes, satisfaire au mieux leurs besoins, instaurer une réelle communication managériale ascendante et descendante (voire transversale) qui ne remettra pas en cause la position hiérarchique de chacun, ni les valeurs disciplinaires de la fonction militaire, mais simplement de jouer le jeu de la transparence pour aboutir à une acceptation et une appropriation de la décision.

Le souvenir de la Grogne de 2001 a prouvé à la Gendarmerie qu'elle ne devait pas être hermétique au changement au risque de se voir confrontée brutalement et douloureusement à la réalité de son époque.

Jusqu'à présent, cette dualité présente dans l'Institution entre progressistes et passésistes a occasionné pléthore de désillusions, a anéanti maintes volontés d'officiers pourtant convaincus de la nécessité de changer le fond comme la forme et qui, sans position officielle du DGGN vers un changement radical, se sont vus contraints de rentrer dans le moule du conformiste.

Aujourd'hui je tiens à saluer la volonté du nouveau DGGN, le Général Favier qui à travers l'application de

« la feuille de route » établie sur le principe d'une réelle concertation, va permettre d'enclencher la vitesse supérieure et de permettre aux gendarmes de se concentrer sur leur cœur de métier, débarrassés des vestiges du passé et des superflus du présent pour faire place à un avenir prometteur. Même si certaines de ces mesures sont déjà en place, elles ont le mérite d'être inscrites dans un processus global d'évolution sur lequel pourront s'appuyer ceux qui ont saisi le potentiel prometteur d'un BON management.

Une seule interrogation reste en suspend. C'est la capacité des commandants de groupement de s'opposer à la pression des Préfets dans l'application stricte des missions de la Gendarmerie en refusant celles qui ne lui sont plus applicables. De quelle couverture disposent-ils ? Peut-on leur garantir un avenir sans nuages ? Sans ces garanties, peut-on penser logiquement qu'ils prendront ce risque ?



Pour toute action, il faut d'abord sécuriser le dispositif ! Les représentants de l'État sont malheureusement le premier obstacle à franchir pour pouvoir atteindre l'objectif....

*Le temps nous permettra de dire si ce nouvel élan progressiste modifiera durablement le visage de la Gendarmerie en agrippant fermement la main du changement.*

Virgine RODRIGUEZ





## Lutte contre les cambriolages – Coup de filet dans le milieu russo-géorgien

Une opération de P.J menée par le groupe de travail « VORY 22 » a permis d'interpeller 11 individus soupçonnés de vol et de recel de vol en bande organisée, visant principalement des cambriolages commis dans des résidences principales.

Au terme de plusieurs mois d'une enquête ciblant une bande organisée à l'origine de nombreux cambriolages dans le grand Ouest, une opération judiciaire a été menée le 20 novembre par le groupe « VORY 22 » (SR Rennes, BR Saint-Brieuc et BR Morlaix). Avec près de 80 militaires engagés, cette opération a permis d'interpeller onze individus, principalement originaires de Russie et de Géorgie.

Les perquisitions, réalisées dans les différents domiciles à Saint-Brieuc et sa proche périphérie, amènent à la découverte de près de 400 bijoux, du matériel multimédia, des bouteilles d'alcool, des bidons d'essence...etc.

Au total, 565 scellés sont constitués. 20 cambriolages sont directement résolus et une véritable filière de vol à l'étalage est mise en lumière (400 bouteilles d'alcool volées sur les deux derniers mois). Sur les onze personnes mises en examen, huit ont été écrouées.

La mise en place d'un blog va permettre à certaines victimes de cambriolage d'identifier leurs bijoux en vue de leur restitution.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### L'origine des expressions : «Tchin-Tchin» ?

«Tchin-Tchin» est aujourd'hui synonyme du verbe trinquer. Pourtant, techniquement, lorsque l'on trinque, le bruit entendu est «Tchin». Alors **pourquoi est-il doublé dans l'expression** consacrée ?

Au moyen âge, l'empoisonnement dans la nourriture ou dans la boisson était une pratique relativement répandue. Echanger un peu de son breuvage avec quelqu'un était, lors de ces temps dangereux, **un signe de confiance mutuelle**. Les verres de l'époque étaient fort remplis et souvent faits dans des matières solides (argent, étain, fer, bois). L'un des deux buveurs commençait à cogner son verre contre l'autre de telle façon qu'une partie du liquide atteigne l'autre verre. Le second buveur lui rendait la politesse. Pour trinquer la pratique était donc de doubler le mélange des breuvages pour confirmer.

Avec le temps, la confiance entre buveurs est revenue, on ne trinque maintenant qu'une seule fois et sans brutalité, surtout que les verres ou les gobelets sont moins résistants !





GENDARMERIE

GENDARMERIE

GENDARMERIE

[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)

## Nous contacter

L'AAMFG apporte son expérience à tous ses membres. Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement. Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes.

### LES RESPONSABLES

#### Mme Murielle NOEL

20, Auguste Faure  
23210 BÉNEVENT-L'ABBAYE  
Tél. 05 55 62 69 01  
06 30 78 96 68  
[muriellenoel@aamfg.fr](mailto:muriellenoel@aamfg.fr)

#### Mme GOESLIER-CHALLES

70, rue des Capucins  
41200 ROMORANTIN  
LANTHENAY  
Tél. 02 54 76 19 62  
06 45 60 94 38  
[fabiennechalles@aamfg.fr](mailto:fabiennechalles@aamfg.fr)

#### Mme Christine ROBIN

155, Chemin de Baylot  
33240 SAINT-ANDRÉ  
DE-CUBZAC  
Tél. 05 57 43 00 55  
06 89 02 35 71  
[christinerobin@aamfg.fr](mailto:christinerobin@aamfg.fr)

#### Mme Lydie LONGELIN

1, rue des Sorbiers  
31850 MONTRABÉ  
Tél. 06 30 78 84 31  
[lydielongelin@aamfg.fr](mailto:lydielongelin@aamfg.fr)

#### Annie BARBASTE

Le Saoulou  
Route de Grazac  
81800 RABASTENS  
Tél. 06 89 06 91 90  
[anniebarbaste@aamfg.fr](mailto:anniebarbaste@aamfg.fr)

#### Nathalie LEROUX

2, rue Edouard Blaise  
10200 BAR-SUR-AUBE  
Tél. 09 53 26 99 03  
06 89 06 15 69  
[nathalieleroux@aamfg.fr](mailto:nathalieleroux@aamfg.fr)

#### Virginie RODRIGUEZ

4 E rue du général Audibert  
35200 RENNES  
Tél. 06 89 02 45 98  
[virginierodriguez@aamfg.fr](mailto:virginierodriguez@aamfg.fr)

#### Nathalie LEHOULLE

Bât. E - 130, rue Faidherbe  
59650 VILLENEUVE  
D'ASCQ  
Tél. 03 20 47 36 03  
[nathalie.lehoulle@aamfg.fr](mailto:nathalie.lehoulle@aamfg.fr)

#### Valérie LAVOINE

Bât.11B, 4, rue Allonville  
44000 NANTES  
Tél. 02 72 02 43 24  
[valerie.lavoine@aamfg.fr](mailto:valerie.lavoine@aamfg.fr)

#### Marianne BARALE

2, rue de la Roseraie  
26700 PIERRELATTE  
Tél. 06 65 65 39 23  
[marianne.barale@aamfg.fr](mailto:marianne.barale@aamfg.fr)

### LES BUREAUX

#### Bureau Guéret

Murielle Noël  
Caserne Bongéot  
23000 GUÉRET  
Tél. 05 55 51 51 55  
[aamfg@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:aamfg@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

#### Bureau Bretagne

Virginie Rodriguez  
Caserne de gendarmerie  
85, bd Clémenceau  
BP 33284  
35032 RENNES Cedex  
Tél. 06 89 02 45 98  
[virginierodriguez@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:virginierodriguez@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

#### Bureau Centre

Fabienne Goeslier-Challes  
Gendarmerie Nationale  
Allée Constant Duclos  
41200 ROMORANTIN  
LANTHENAY  
[fabienne.challes@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:fabienne.challes@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

#### Bureau Midi-Pyrénées

Lydie LONGELIN  
Caserne Courrège  
202, av. Jean Rieux  
31500 TOULOUSE  
Tél. 06 30 78 84 31  
[lydie.longelin@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:lydie.longelin@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



**NOUVEAU SITE**

**Encore plus d'actualités**

**En temps et en heure**



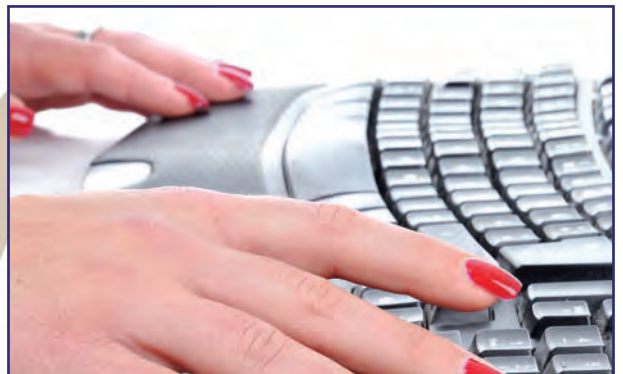
## Le prochain Echo du Képi

Comme vous l'avez probablement remarqué, L'Echo du Képi comporte régulièrement un dossier sur une région. Le **prochain numéro** abordera la **région Aquitaine et le dossier sera consacré aux risques psychosociaux.**

Si vous souhaitez faire part de vos idées d'articles à réaliser ou de sujets à traiter, vous pouvez faire parvenir à la rédaction un email à l'adresse suivante : [echodukepi@cortical.net](mailto:echodukepi@cortical.net)

Pour mémoire voici les dernières régions traitées : Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Corse. Vous pouvez retrouver les anciens numéros en version électronique sur notre site internet

[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)



## Appel à contribution

Vous souhaitez devenir correspondant de L'Echo du Képi ? Vous souhaiteriez rédiger un article régulièrement ou ponctuellement ? Faire autre chose ? Vous pouvez contacter directement Murielle NOEL, présidente de l'AAMFG ou la responsable d'un des bureaux régionaux. Vous pourrez voir ensemble, comment vous pouvez contribuer bénévolement aux activités de l'association.

Toutes les coordonnées de l'association se trouvent pages 34 de ce numéro.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Ré mi fa sol...pourquoi ces noms aux notes ?

Au XI<sup>e</sup> siècle, le moine italien Guido d'Arezzo a l'idée d'utiliser des syllabes d'un chant, l'Hymne de Saint-Jean-Baptiste, pour nommer les six degrés de son hexacorde. Les six premiers vers de cette hymne commencent par des sons qui forment une gamme montante. Cette appellation s'est imposée face à la notation alphabétique utilisée dans les pays germaniques ou anglo-saxons. Hymne de Saint-Jean-Baptiste (texte latin de Paul Diacre) : **Ut** queant laxis ; **R**esonare fibris ; **M**ira gestorum ; **F**amuli tuorum ; **S**olve polluti ; **L**abii reatum ; Sancte Iohannes. C'est au seulement au XVI<sup>e</sup> siècle que l'on a rajouté le **SI** à partir des initiales du septième vers. Le siècle suivant a été celui du remplacement du Ut par **Do** qui a une phonologie plus pertinente pour la vocalisation des notes.



## POURQUOI ADHÉRER ?

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes.

Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires.

Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).

L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien.

Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter au fil des années passées aux côtés d'un gendarme.

Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous serons toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sous-officier, ...).

C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie - BP 09 - 23210 BENEVENT-L'ABBAYE - 05.55.62.69.01 - [www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)

J'adhère à l'AAMFG pour l'année .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Cotisation annuelle : 15 € (1)

Don de soutien à l'association : ..... (2)

(montant libre et facultatif)

Total du paiement (=1 + 2) : ..... (3)

par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG

Parrainage : .....

Je souhaiterais m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

**AAMFG – Service des Adhésions**  
**BP 09**  
**23210 BENEVENT-L'ABBAYE**